

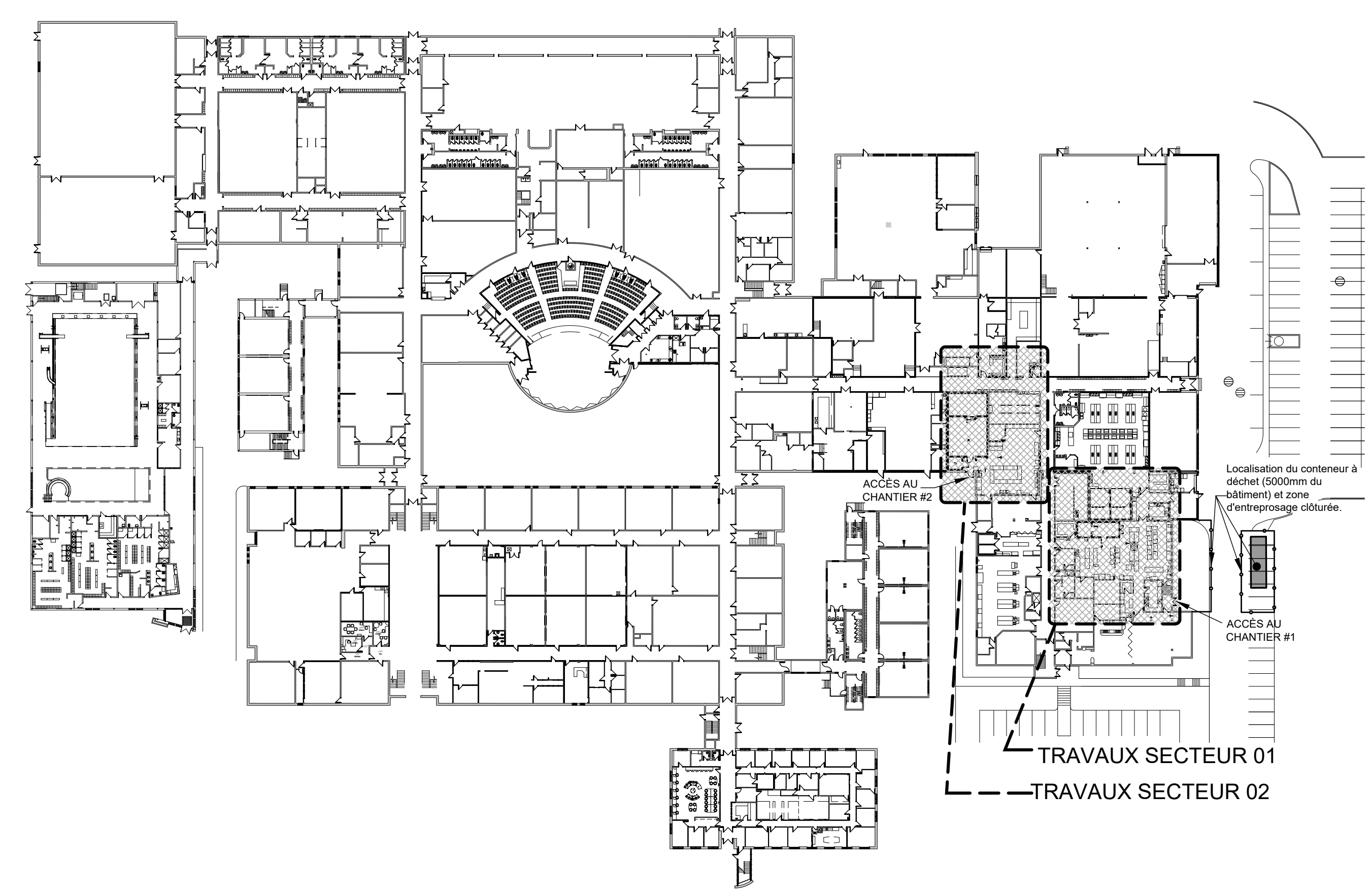
**TRAVAUX DE TOITURE**

Unité #D1 à débrancher, enlever et récupérer pour remettre au CSSCV. Enlever les conduits jusqu'à la source, voir électricité et Service Alimentaire. Démolir les dormants et les isolants rigides qui sont déposés sur le système de toiture existant. Installer une nouvelle bande de membrane élastomère de finition à l'emplacement des dormants. Voir NOTE 2 page A501.

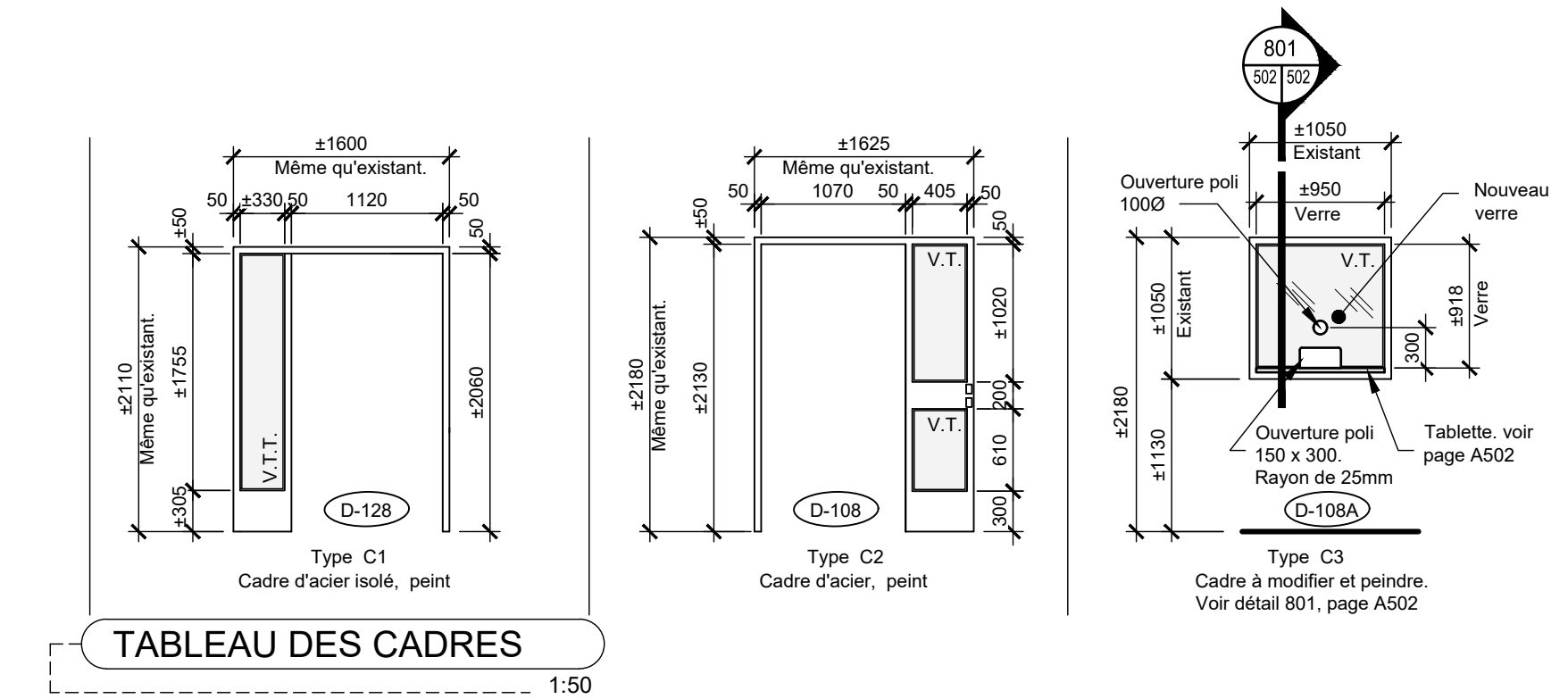
Unité #D2 à débrancher et démolir. Enlever les conduits jusqu'à la source, voir électricité et Service Alimentaire. Conserver les 2 dormants existants. Ajouter une membrane élastomère de finition sur les dormants existants. Voir NOTE 2 page A501. Installer le nouvel unité E41 sur les dormants existants. Voir électricité et Service Alimentaire.

Unité #D3 à débrancher et démolir. Enlever les conduits jusqu'à la source, voir électricité et Service Alimentaire. Conserver les 2 dormants existants. Ajouter une membrane élastomère de finition sur les dormants existants. Voir NOTE 2 page A501.

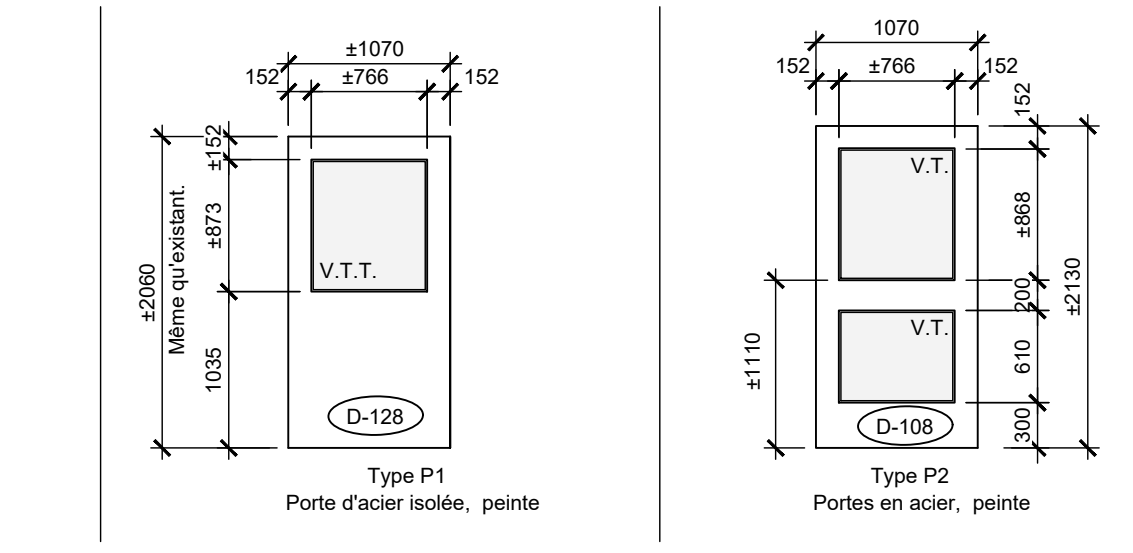
**PLAN DE TOITURE PARTIEL EXISTANT**  
1:250



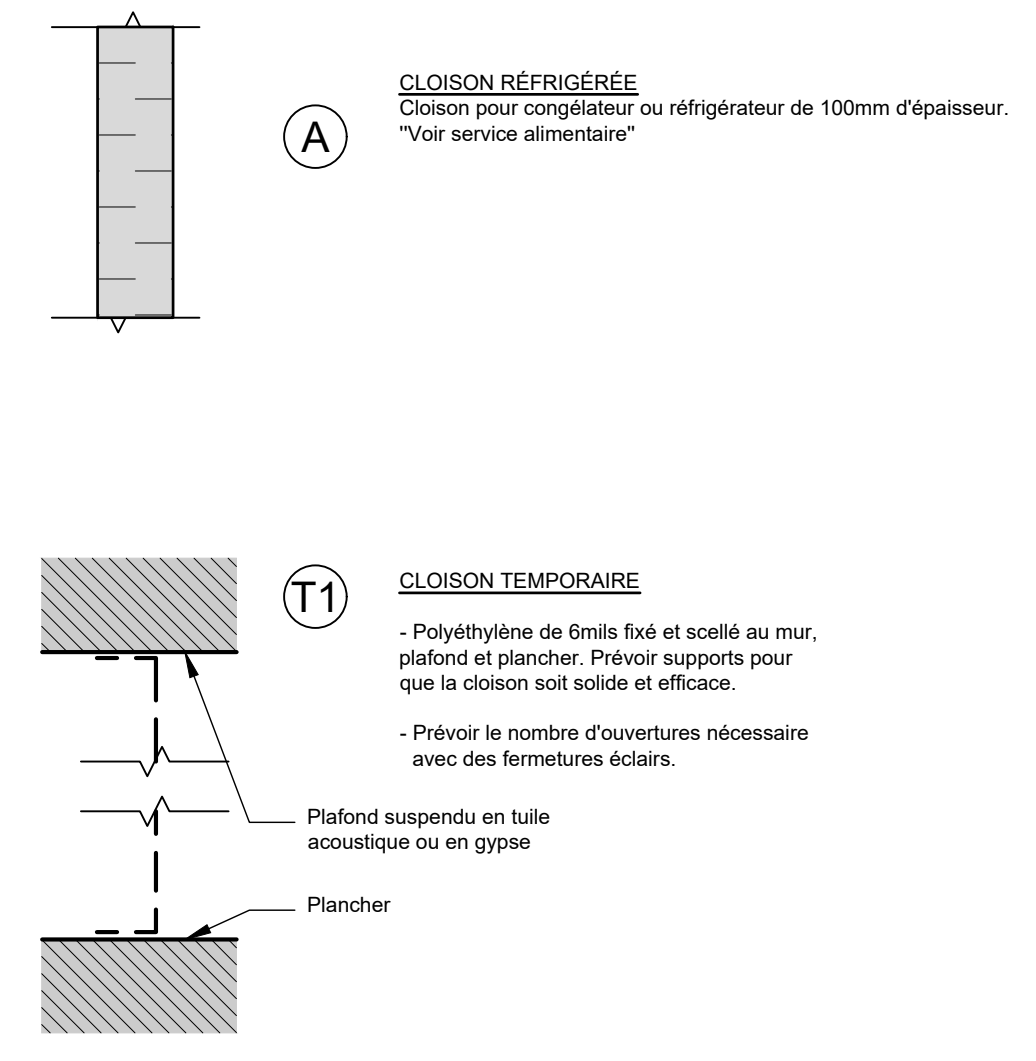
**PLAN D'ENSEMBLE**  
1:750



**TABLEAU DES CADRES**  
1:50



**TABLEAU DES PORTES**  
1:50



**COMPOSITION DES MURS**  
1:10

**NOTES GÉNÉRALES**

- Réaliser tous les travaux conformément au code national du bâtiment ainsi qu'aux règlements municipaux en vigueur.
- L'entrepreneur est responsable de vérifier toutes les dimensions au chantier et d'aviser l'architecte si des ambiguïtés sont décelées.
- Prévoir tous les percements aux murs, planchers, plafonds, pour réaliser les travaux mécaniques et électriques (même si non indiqués au plan d'architecture et même si dans un secteur identifié hors contrat) une fois les travaux complétés, faire toutes les réparations requises aux fins existants.
- Durant toute la durée des travaux prévoir la protection des finis existants: planchers, murs, plafonds et mobiliers. Faire le nettoyage des pièces ou des travaux ont été réalisés. Prévoir des cloisons anti-poussière. Sécuriser les secteurs lors des travaux.
- La fin de chaque journée de travail l'entrepreneur doit s'assurer que les ouvertures faites aux murs et toits sont scellées.
- L'entrepreneur est responsable d'obtenir tous les permis nécessaires aux travaux.

**LÉGENDE DE CONSTRUCTION**

	Ligne de démolition
	Mur et porte existants.
	Nouveau mur et nouvelle porte.
	Niveau des planchers aux plans
	Niveau des plafonds et coupes / élévations
	Notes particulières de démolition
	Notes particulières de construction.
	Finis de plancher
	Notes de travaux de toiture
	Démolition fini de plafond / hauteur
	Proposition fini de plafond / hauteur
	Composition de mur. Voir la page A-001.
	Numerotation des portes et cadres. Voir la page A-001.
	Numerotation des locaux.
	Zone hors-contrat.

**LISTE DES PLANS**

A-001	Plan d'ensemble, plan de toit, légende, notes générales, tableaux des portes et cadres, composition des murs
A-051	Démolition Plans et détails
A-061	Démolition plafonds
A-101	Proposé Plafonds
A-401	Détails de plafonds et rails
A-402	Coupe structure et rail frigo pièce D-124 - Démolition
A-404	Coupe structure et rail frigo pièce D-124 - Proposition
A-501	Coupes, dalle de béton congélateur et frigo, Détail de toiture.
A-502	Élévations, coupes et détails porte à enroulement.

**architecte + design**  
www.fcsdad.ca  
info@fcsdad.ca  
819.776.3143

**FCS**  
15, Connaught  
Gatineau, Québec  
J8Y 4C8

Mécanique / Électrique / Structure / Service alimentaire

**wsp**  
480, Bd de la Cité suite 200., Gatineau, (Qc) J8T 8R3

**NORD**

Centre de services scolaire  
au **Coeur-des-Vallées**  
Québec

580, rue Maclaren Est, Gatineau (Qc), J8L 3K8

Titre du projet:  
**CFP Innovation Outaouais**  
Réfection des chambres froides

584, rue Maclaren Est, Gatineau (Qc), J8L 2W2

Scieu

**Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction.**

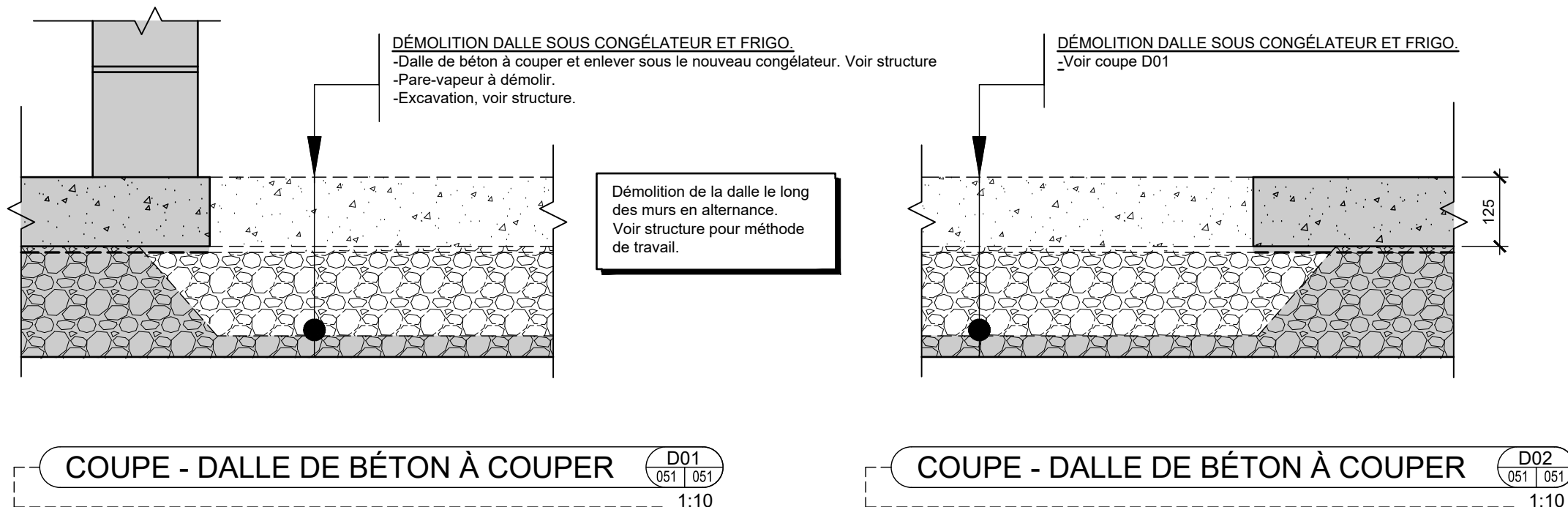
#06 2025-03-31 Soumission  
#05 2025-03-26 Coordination 100%  
#04 2025-01-22 Coordination  
#03 2024-12-19 Concept / démarrage  
#02 2024-12-16 Commentaire  
#01 2024-11-29 Relevé

Planche / référence:  
**Plan d'ensemble, Légendes**  
**Plan partiel de toiture, notes**

N° du projet client: MMB-24-040-UC-1  
N° du projet FCS: 23-061

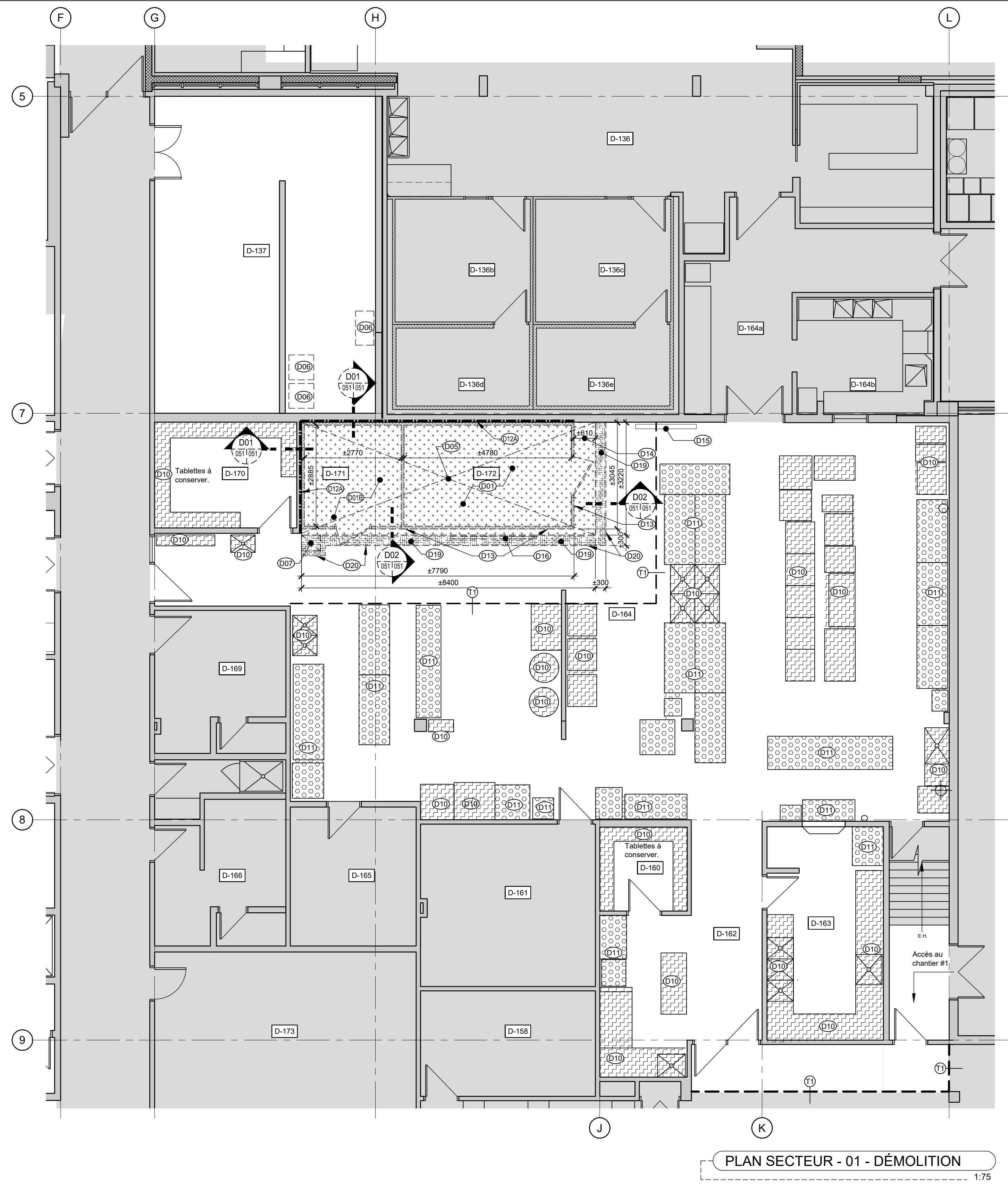
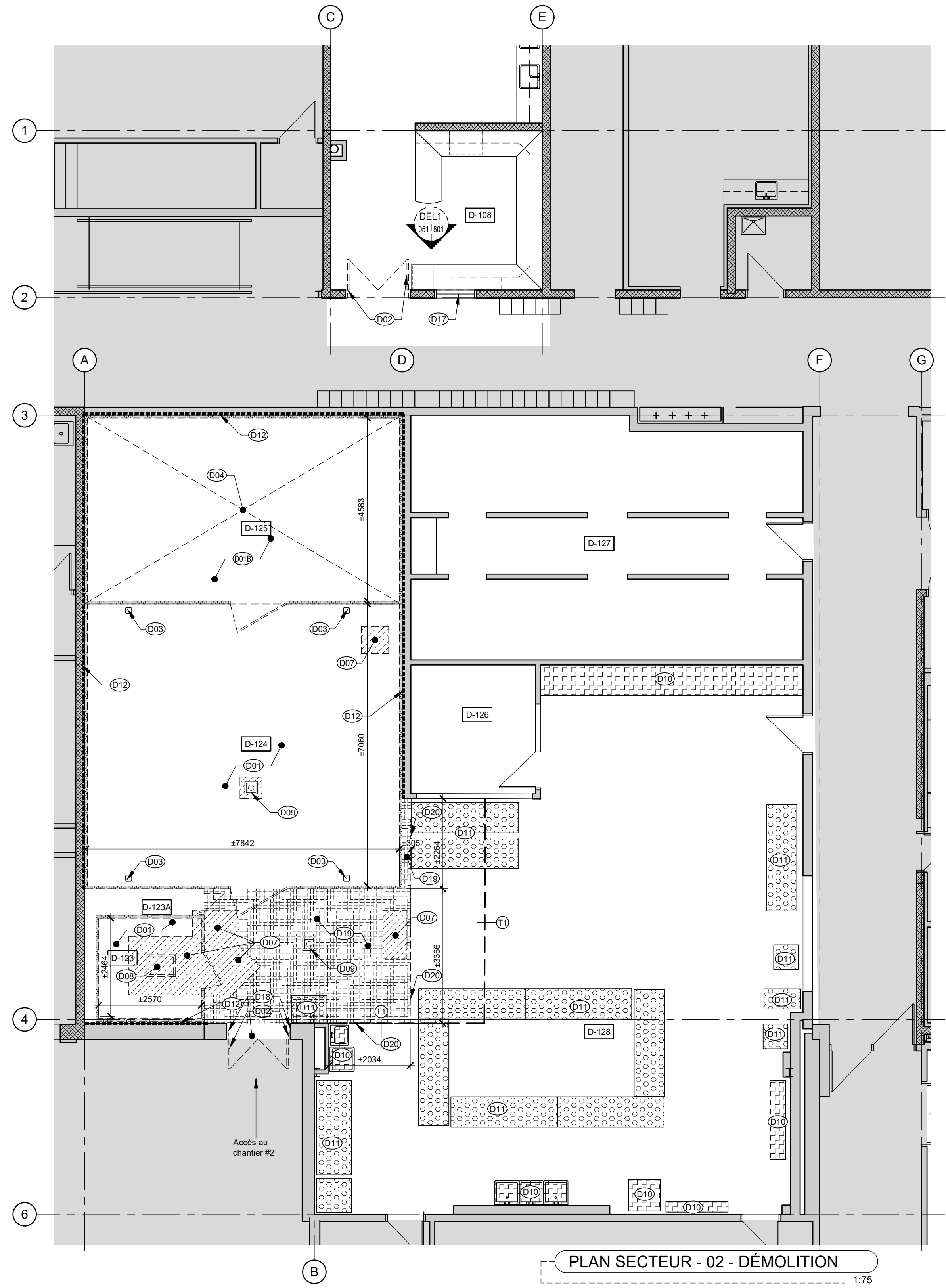
Date: 2024-11-27  
Dessiné: S.L.  
Vérifié: G.S.  
Approuvé: G.S.  
Fichier info: A100\_23-061.dwg

Voir plan  
**A - 001**  
Architecture



**NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION**

- D01 Démolir les cloisons métalliques sandwichs isolés, murs, portes, cadres et plafond. Locaux D-172, D-123, D-124 incluant les équipements mécaniques et électriques.
- D02 Démolir les cloisons métalliques sandwichs isolés, murs, portes, cadres, plafond et planchers. Locaux D-171, D125, incluant les équipements mécaniques et électriques.
- D03 Porte, cadre et quincaillerie à démolir.
- D04 Colonne d'acier existante à conserver. (Voir structure pour les rails.)
- D05 Abaissement existant de la dalle de béton de ±100mm à conserver sous le congélateur.
- D06 Couper la dalle de béton sous les nouveaux congélateurs/frigos. Voir les détails et plan structure.
- D07 Zone approximative de dalle de béton à couper afin d'effectuer des travaux mécaniques sous dalle. Voir mécanique et structure.
- D08 Fosse de retenu à démolir. Voir mécanique.
- D09 Drain existant à conserver, prévoir d'enlever du béton au périmètre.
- D10 Prévoir la protection des équipements fixe de cuisine pour toute la durée des travaux.
- D11 Tables, étagères et équipements amovible qui seront démontés par le CSSCV.
- D12 À la suite de la démolition des congélateurs et réfrigérateurs, faire la décontamination des murs adjacent en bloc de béton sur toute la hauteur des congélateurs et réfrigérateurs, peindre selon système #1
- D13 À la suite de la démolition des congélateurs et réfrigérateurs, faire la décontamination des murs en gypse sur toute la hauteur des congélateurs et réfrigérateurs. Prévoir +1.5 feuilles de remplacements, faire les joints et peindre selon systèmes #1 et #2 toute la surface.
- D14 Plinthe en epoxy à démolir.
- D15 Section de revêtement mural en plastique à enlever.
- D16 Écran mural à protéger.
- D17 Babilard à démolir.
- D18 Cadre à conserver et modifier. Démolir le verre.
- D19 Cadre de contreplaqué à démolir au périmètre ainsi que les 2 coins protecteurs.
- D20 Zone de membrane époxydique à démolir jusqu'à la dalle de béton existante. Faire un meulage au diamant et ou blacktrack. Suivre le trait de scie de démolition au périmètre de la zone à conserver.
- D21 Faire un trait de scie au plancher afin de faciliter la zone de démolition du plancher.



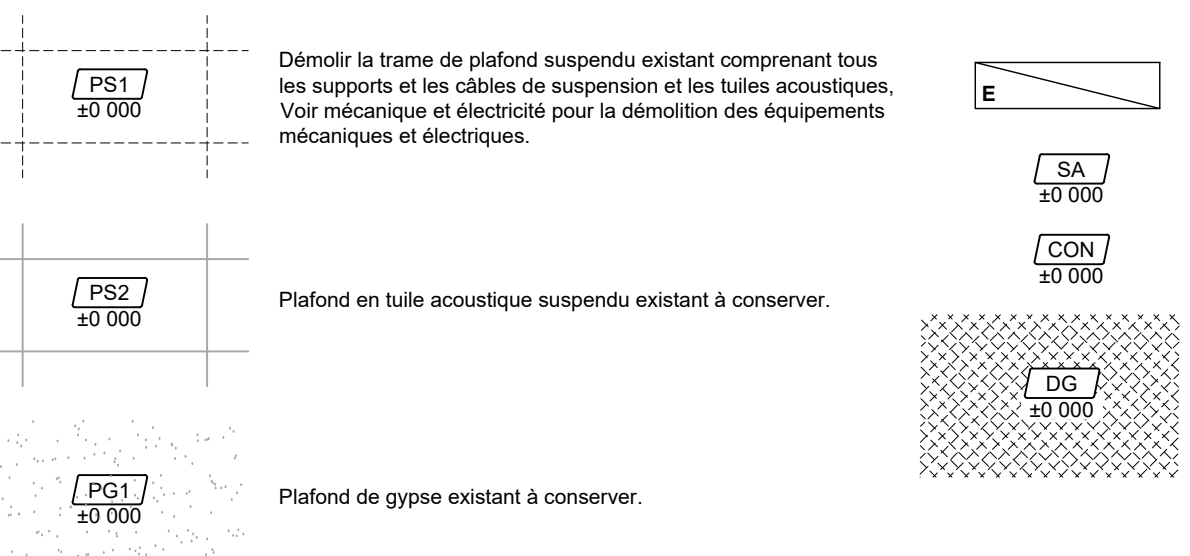
**FCSD** architecture + design  
15, Connaught Gatineau, Québec J8Y 4C8  
819.776.3143  
info@fcsdad.ca  
www.fcsdad.ca

Mécanique/Électrique/Structure/Service alimentaire

**wsp**  
480, Bd de la Cité suite 200., Gatineau, (Qc) J8T 8R3

**NORD**  
Nom du client:  
**Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées Québec**  
580, rue Maclaren Est, Gatineau (Qc), J8L 3R8  
Titre du projet:  
**CFP Innovation Outaouais Réfection des chambres froides**  
584, rue Maclaren Est, Gatineau (Qc), J8L 2W2  
Sceau:  
A 3887 QUÉBEC  
Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction.  
Emission:  
#06 2025-03-31 Soumission  
#05 2025-03-26 Coordination 100%  
#04 2025-01-22 Coordination  
#03 2024-12-19 Concept / démarrage  
#02 2024-12-16 Commentaire  
#01 2024-11-29 Relevé  
Planche / référence:  
**Démolition - Plans et détails**  
No. du projet client: MMB-24-040-UC-1  
No. du projet FCS: 23-061  
Date: 2024-11-27  
Échelle: 1:75  
Dessiné: S.L.  
Vérifié: G.S.  
Approuvé: G.S.  
Fichier info: A100\_23-061.dwg  
**A - 051**  
Architecture

**LÉGENDE DÉMOLITION PLAFOND.**



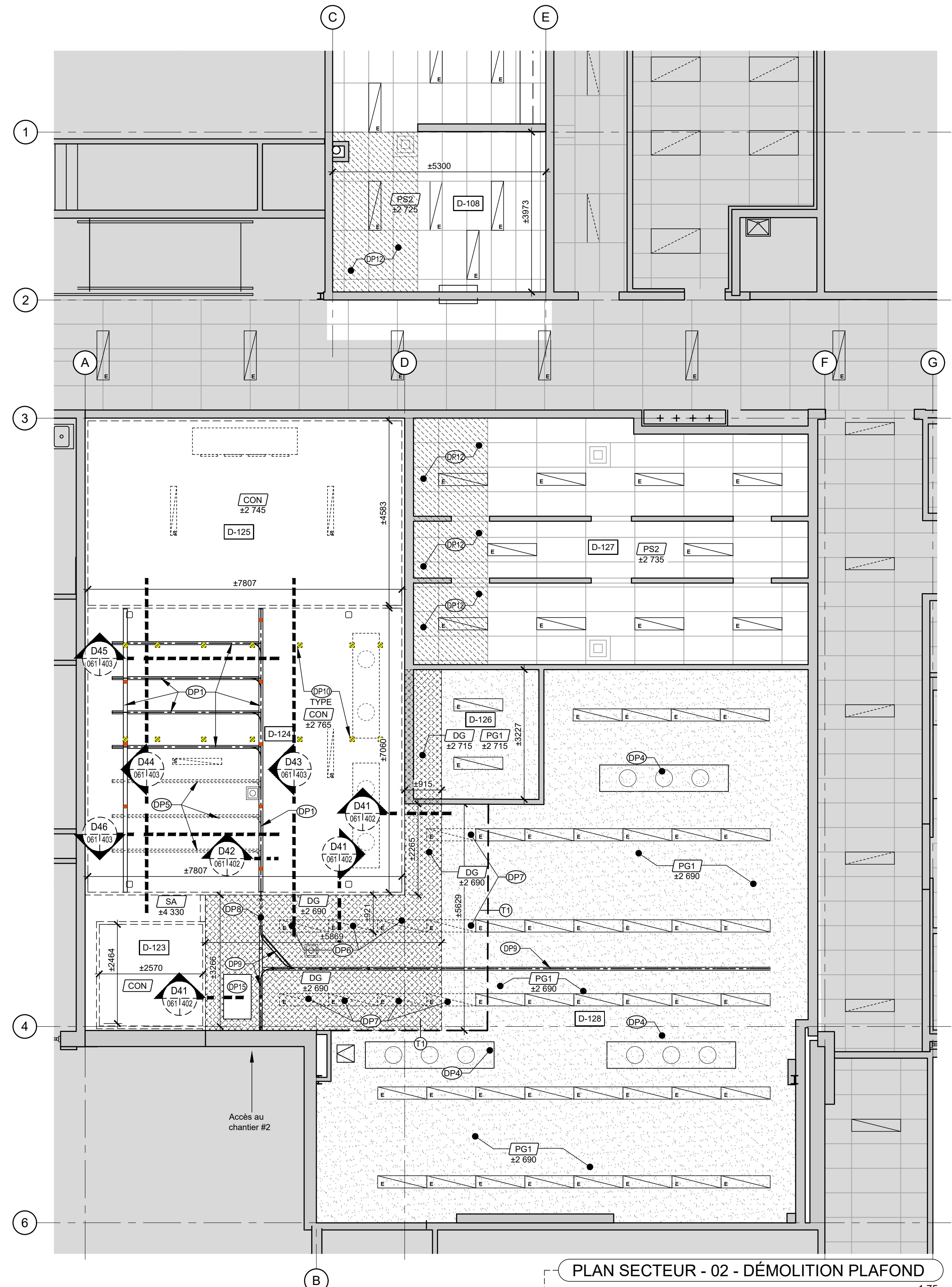
Luminaire: Dimension, type et localisation voir électricité.  
E : Encastré  
S : Surface

Structure apparente

Congélateur et ou Frigo à démolir incluant le plafond, le plancher du congélateur, les conduits des condensateurs et les luminaires. Voir mécanique / électricité.

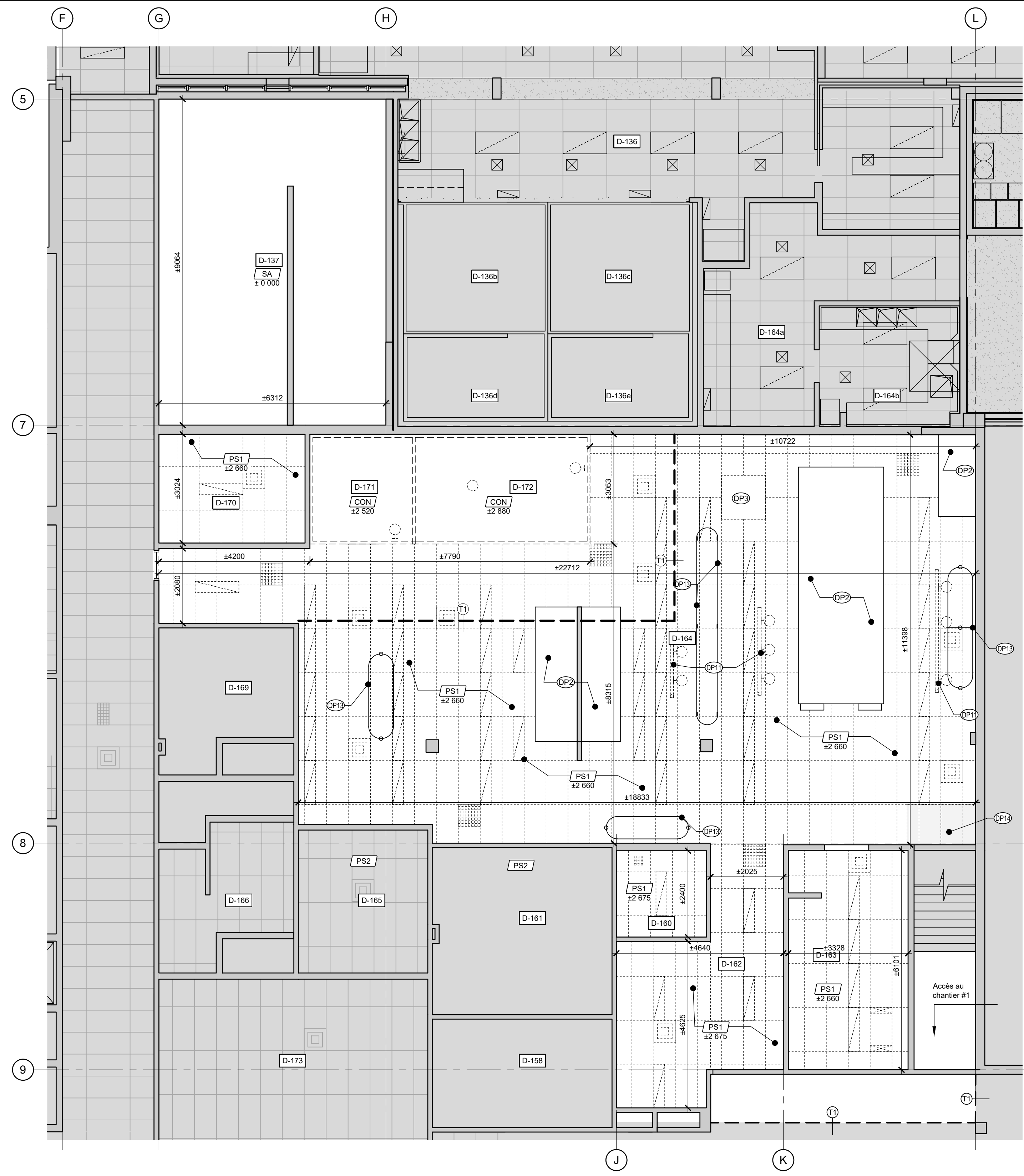
**NOTES PARTICULIÈRES DE DÉMOLITION PLAFOND**

- DP1** Système de rail et de HSS à conserver et supporter temporairement par des supports au plancher et ou des suspentes à la structure au-dessus des frigos / congélateurs. Voir structure. Afin de permettre la démolition et la reconstruction des tiges d'ancrages, des cloisons réfrigérées, (murs, planchers, plafonds) et de l'installations des nouveaux fini de planchers. Lire conjointement avec les coupes et détails.
- DP2** Hotte de cuisine en acier inoxydable à conserver et à protéger.
- DP3** Appareil de chauffage au plafond à démolir. Voir mécanique
- DP4** Condensateur existant au plafond. Voir mécanique.
- DP5** 3 sections de rail secondaire à démolir et qui ne seront pas réinstaller. La démolition inclue les rails, les aiguilles, les HSS, les support en "L" et la tige filée soudé au HSS. Voir D42 / A-061 / A-0402.
- DP6** Démolir 3 luminaires. Voir électricité
- DP7** Luminaire existant à récupérer ou suspendre temporairement durant les travaux. Voir électricité
- DP8** Couper une section du HSS existant sur 760mm ainsi que le boulon d'ancrage. Conserver le rail. Voir coupe D43 page A-403
- DP9** Sauf sous indication contraire, système de rail, HSS et tiges d'ancrages existants à conserver à l'extérieur des frigos.
- DP10** 12 plaques pour support de plafond et tiges filetées à démolir. Voir "service alimentaire"
- DP11** Rail d'éclairage existant à enlever et récupérer. Voir électricité
- DP12** Dans cette pièce enlever les tuiles acoustiques afin de permettre les travaux en structure, en mécanique et en électricité. Suspendre temporairement les appareils d'éclairage.
- DP13** Support à ustensil avec support fixé à la structure d'acier qui traverse le plafond suspendu à conserver et à protéger durant les travaux.
- DP14** Démolir les tuiles acoustiques du plafond en pente.
- DP15** Ventilateur-convecteur existant à conserver. Suspendre temporairement le temps des travaux.



**PLAN SECTEUR - 02 - DÉMOLITION PLAFOND**

1:75



**PLAN SECTEUR - 01 - DÉMOLITION PLAFOND**

1:75

**DROIT D'AUTEUR:** L'architecte détient un droit d'auteur sur le projet tel que conçu et sur les dessins préparés par lui ou pour son compte. Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions élaborées par ses collaborateurs, sont la propriété de l'architecte. Toute réimpression, reproduction, diffusion ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Il est de même pour tout projet, service pour plus d'un projet ou être dupliqués, à moins d'une entente formelle au contraire. Il est de même pour les dessins, représentations graphiques et cahiers des charges de l'architecte pour se conformer aux exigences des autorités ou pour toute autre fin ayant rapport au projet ne peut être considérée comme une violation des droits de l'architecte.

**www.fcscad.ca**  
architecture + design  
819.776.3143  
info@fcscad.ca

**FCS**  
15, Connaught  
Gatineau, Québec  
J8Y 4C8

Mécanique / Électrique / Structure / Service alimentaire

**wsp**  
480, Bd de la Cité suite 200., Gatineau, (Qc) J8T 8R3

**NORD**

Nom du client  
**Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées Québec**

580, rue Maclaren Est, Gatineau (Qc), J8L 3K8

Titre du projet  
**CFP Innovation Outaouais Réfection des chambres froides**

584, rue Maclaren Est, Gatineau (Qc), J8L 2W2

Scalou

**Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction.**

Emission:

#06 2025-03-31 Soumission  
#05 2025-03-26 Coordination 100%  
#04 2025-01-22 Coordination  
#03 2024-12-19 Concept / démarrage  
#02 2024-12-16 Commentaire  
#01 2024-11-29 Relevé

Planche / référence:  
**Démolition plafonds**

No. du projet client: **MMB-24-040-UC-1**  
No. du projet FCS: **23-061**  
Date: **2024-11-27**  
Échelle: **1:75**  
Dessiné: **S.L.**  
Vérifié: **G.S.**  
Approuvé: **G.S.**  
Fichier info: **A400\_23-061.dwg**

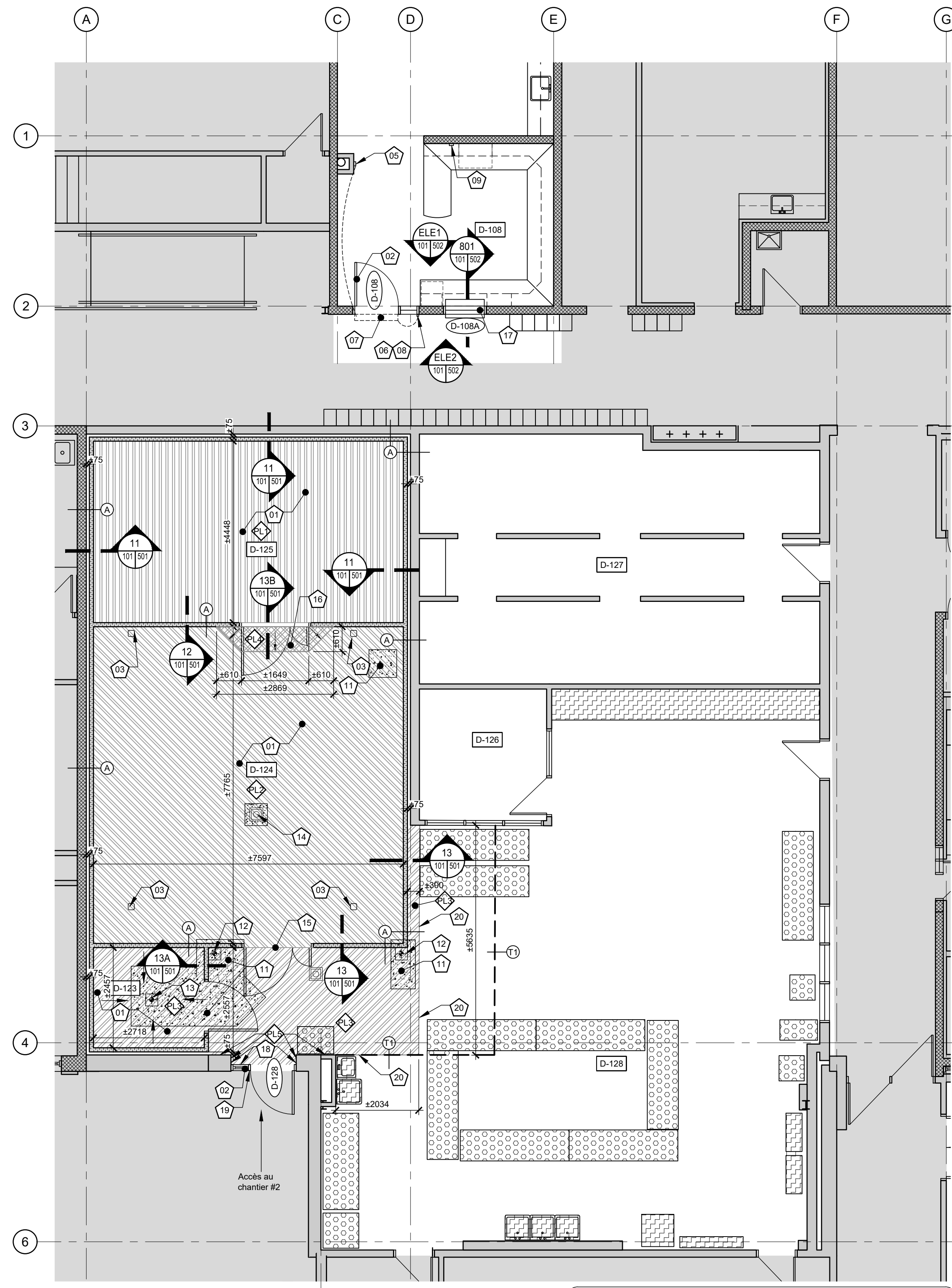
**A - 061**  
Architecture

**NOTES PARTICULIÈRES PROPOSITION**

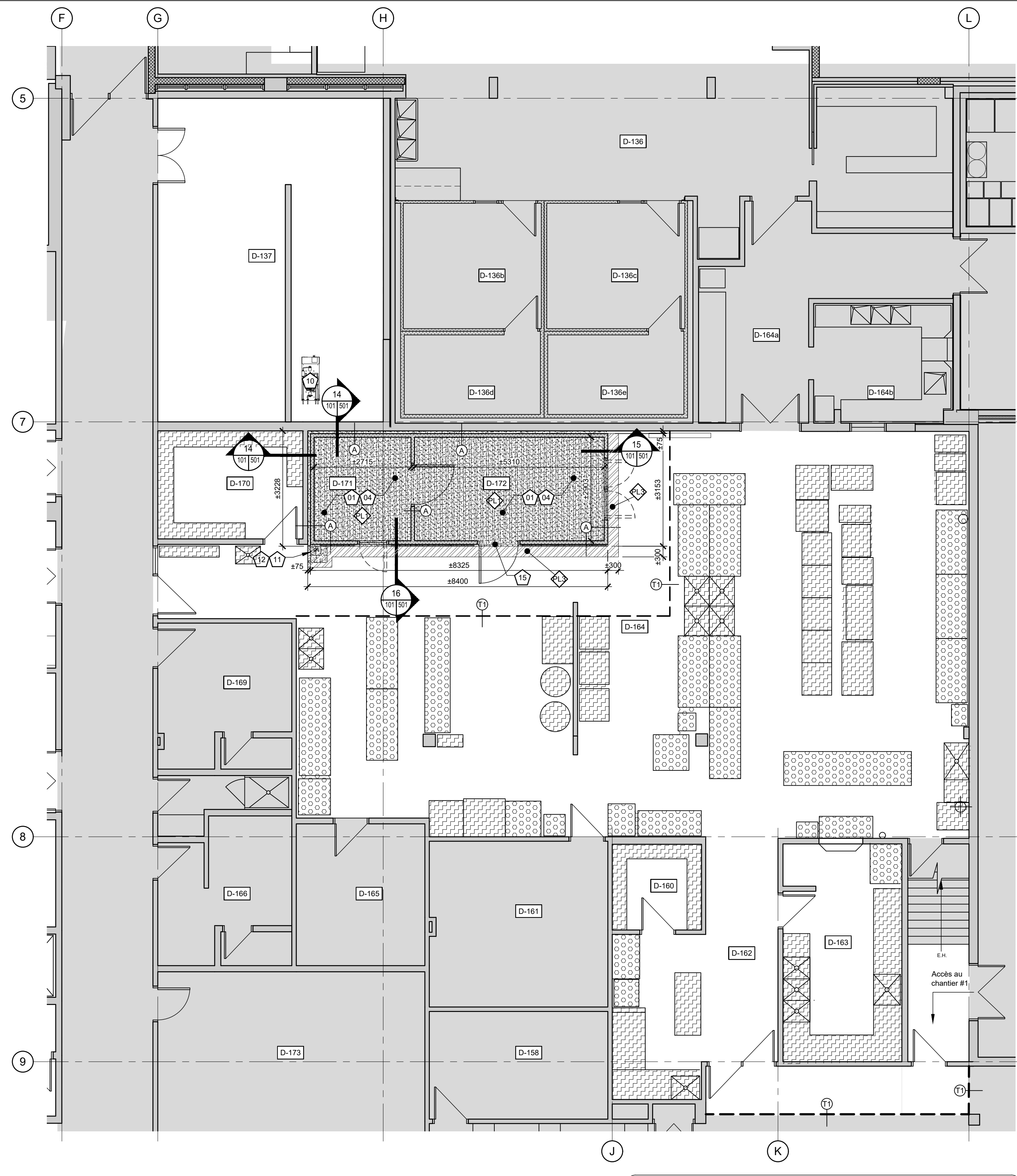
- 01 Nouveau congélateur et ou réfrigérateur incluant les ouvertures et les équipements mécaniques et électriques. Voir service alimentaire.
- 02 Nouvelle porte, cadre et quicallerie. Voir tableau des portes et cadres. page A-001
- 03 Colonne pour structure des rails existants à conserver et à peindre selon système #3 sur toute la hauteur avant l'installation du plafond du réfrigérateur.
- 04 Nouvelle dalle de béton 125mm, 120mm plus bas que la dalle de béton adjacente. Voir structure et détails 11 et 12 page A-101
- 05 Bouton d'accès fourni avec ouvre-porte automatique dans le mur de gypse. Ragréer et peindre. Voir électricité pour raccordement.
- 06 Nouveau lecteur de puce pour ouvre-porte automatique au-dessus du bouton d'accès sur le cadre d'acier Voir électricité.
- 07 Nouveau ouvre-porte automatique. Voir électricité pour raccordement.
- 08 Bouton d'accès fourni avec ouvre-porte automatique sur le cadre d'acier. Voir électricité pour raccordement.
- 09 Bouton d'accès pour ouvre-porte automatique contrôlé par l'employé. Localisation à coordonner au chantier. Voir électricité.
- 10 Nouvel équipement de réfrigération. Voir service alimentaire.
- 11 Une fois les travaux mécaniques complétés, installer un nouveau pare-vapeur 8mil, sceller avec le pare-vapeur existant au périmètre et couler une nouvelle dalle de béton. Voir structure, pour béton, goujon et armature.
- 12 Nouveau drain ouvert, voir mécanique. Voir détail 18 page A501
- 13 Nouveau drain voir mécanique. S'assurer de modifier les pentes de la pièce vers le nouveau drain. (±2%) Voir détail 19 page A501
- 14 S'assurer de faire arriver le niveau du fini de plancher au drain existant. Ragréer le béton. Voir détail 20 page A501
- 15 Nouvelle moulure de transition. Voir devis
- 16 Nouvelle pente en coulis de béton pour accès au congélateur. Dénivellation de ±25mm. Fini en "Altro" de couleur #2.
- 17 Cadre existant à modifier et peindre. Nouveau verre. Voir coupe et détail
- 18 Moulure en acier inoxydable #304 fini brossé de calibre #14 de 50mm x ±250mm sur le périmètre de l'ouverture visé et collé. Prévoir joint de scellant au cadre de porte et sur l'acrovymé.
- 19 Nouveau lecteur de puce sur le cadre d'acier Voir électricité.
- 20 Terminer la membrane époxydique dans le trait de scie.

**FINI DE PLANCHER**

- 01 Nouveau fini de plancher en Altro, couleur #1 sur contreplaqué et parois isolante. Plinthe avec gorge de Altro 100mm Lire conjointement avec les coupes et détails.
- 02 Faire un meulage au diamant et ou blacktrack. Nouveau fini de plancher en Altro couleur #1 avec autolissant. Plinthe avec gorge de Altro 100mm Lire conjointement avec les coupes et détails.
- 03 Préparation de la dalle de béton. Nouvelle membrane époxydique. Chape "Skafloor" 20N Purcem. Sauf sous indication contraire, plinthe 100mm de type "Skafloor" (couche d'après et couche de finition) sur les parois des congélateurs et frigos
- 04 Nouveau fini de plancher en Altro couleur #2 Plinthe avec gorge de Altro 100mm Lire conjointement avec les coupes et détails.
- 05 Nouvelle peinture époxydique sur la plinthe existante.



PLAN SECTEUR - 02 - PROPOSÉ 1/75



PLAN SECTEUR - 01 - PROPOSÉ 1/75

DROIT D'AUTEUR: L'architecte décline un droit d'auteur sur le projet tel que conçu et sur les dessins préparés par lui ou pour son compte. Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions détaillées par son équipe, sont la propriété de l'architecte et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite. Il est de même pour tout autre droit de propriété intellectuelle. Le présent document est destiné à l'usage exclusif du client et ne doit pas être utilisé pour d'autres fins sans la permission écrite de l'architecte. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute violation de ces conditions sera poursuivie devant les tribunaux et sera punie de toutes les sanctions prévues par la loi. Pour toute autre fin ayant rapport au projet ne peut être considérée comme une violation des droits de l'architecte.

15, Connaught  
Gatineau, Québec  
J8Y 4C8  
819.776.3143  
info@fcsdad.ca  
www.fcsdad.ca

architecture + design  
fcsdad

Mécanique/Électrique/Structure/Service alimentaire

wsp

480, Bd de la Cité suite 200., Gatineau, (Qc) J8T 8R3

NORD

Nom du client  
**Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées Québec**

580, rue MacLaren Est, Gatineau (Qc), J8L 3R8

Titre du projet  
**CFP Innovation Outaouais Réfection des chambres froides**

584, rue MacLaren Est, Gatineau (Qc), J8L 2W2

Scieur

Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction.

Emission:


**Proposé - Plans**

N° du projet client: MMB-24-040-UC-1	N° du projet PCSI: 23-061
Date: 2024-12-18	Échelle: 1:75
Dessiné: S.L.	
Vérifié: G.S.	
Approuvé: G.S.	
Fichier info: A100_23-061.dwg	

A - 101

Architecture

**NOTE GÉNÉRALE / PLAFONDS :**

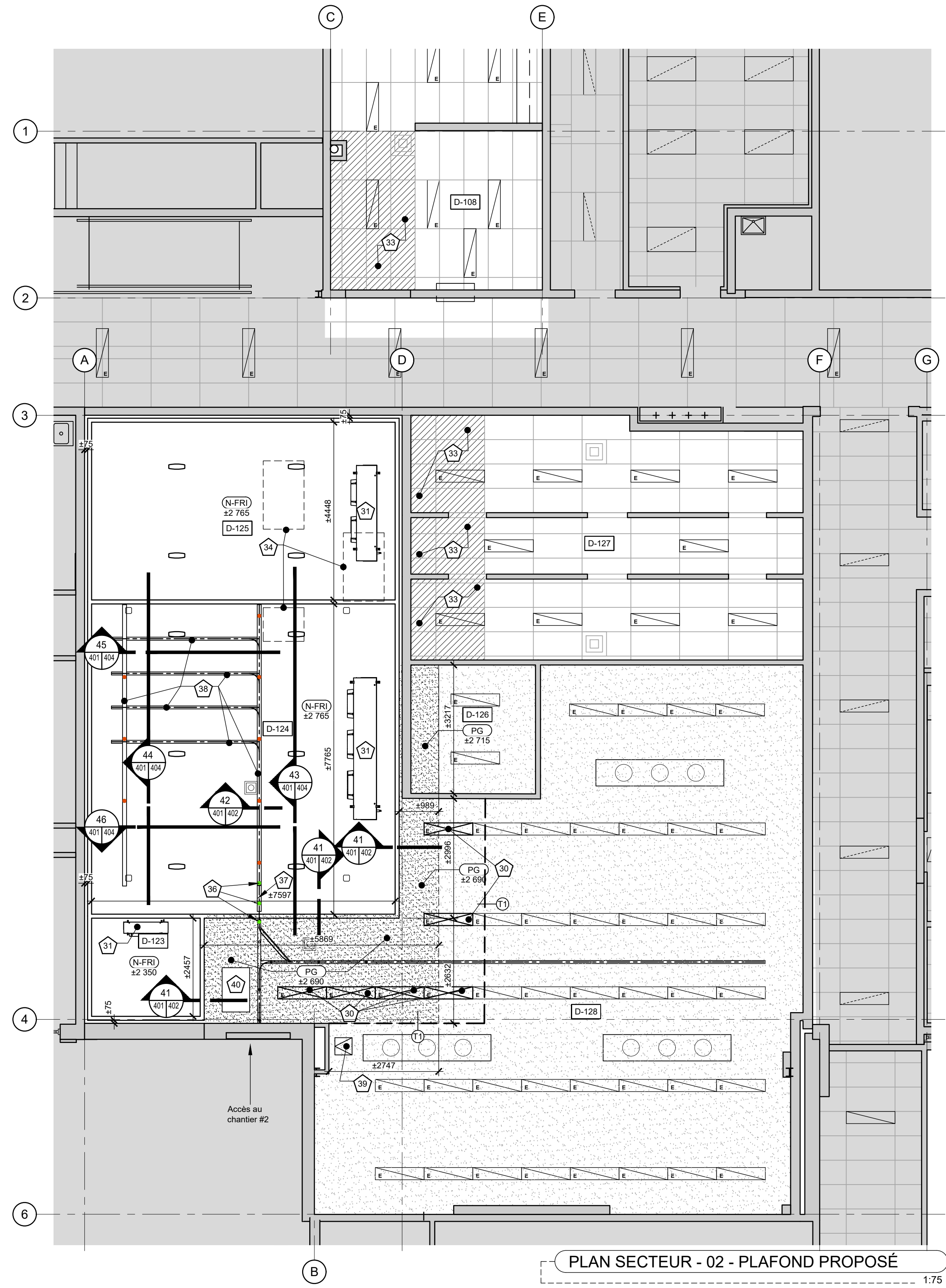
- Pour l'emplacement des équipements mécanique (diffuseurs, grilles de retours etc. Voir plan mécanique.
- Pour l'emplacement des nouveaux appareils d'éclairage. Voir plan électrique.

**LÉGENDE PROPOSITION PLAFOND.**

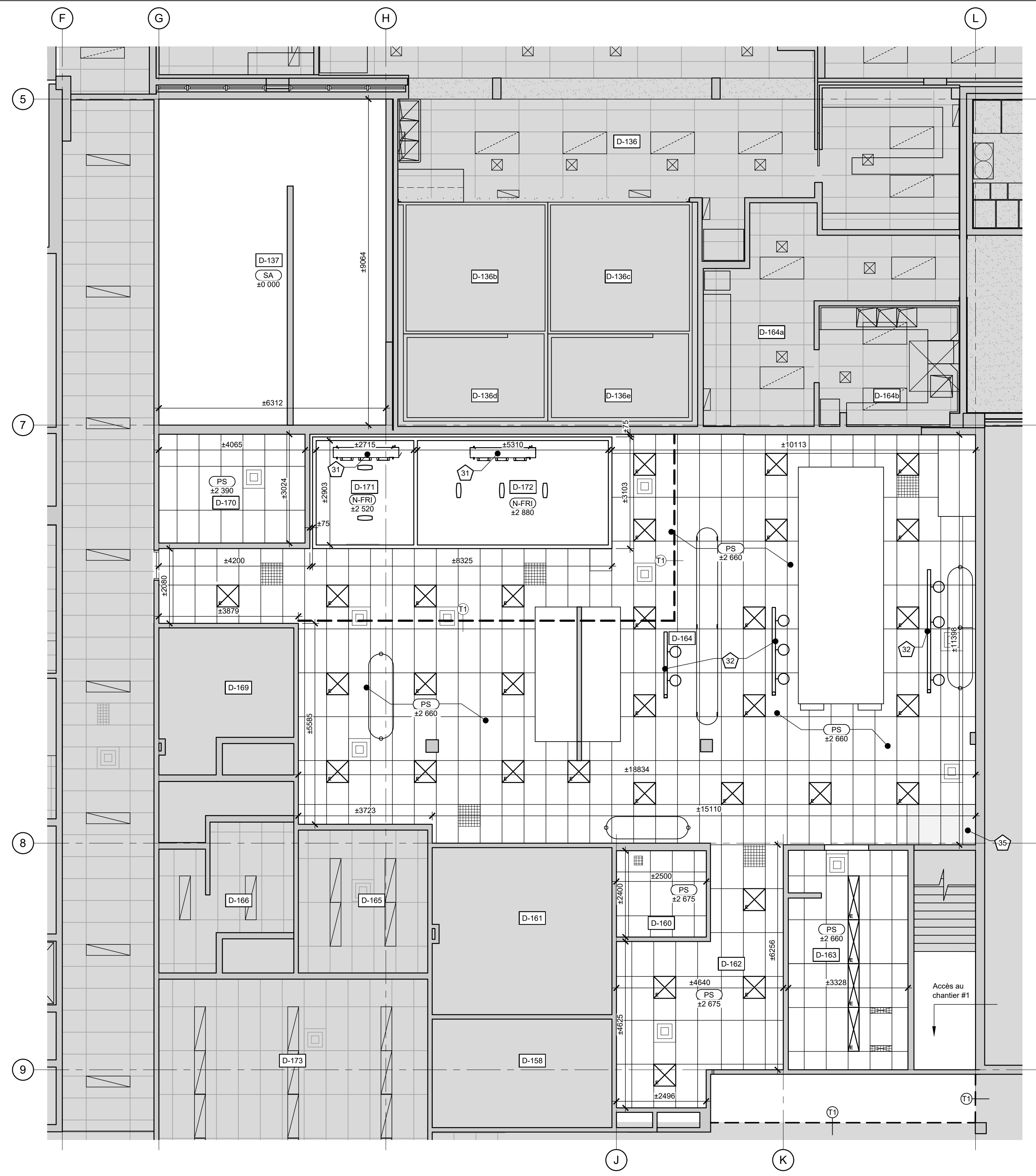
- PS ±0 000  
Nouvelle trame de plafond suspendu en tulle acoustique 610mm x 1220mm. Voir mécanique et électricité pour l'emplacement des luminaires et équipement de ventilation. Système de suspension type 1  
Tulle acoustique type 1
- PG ±0 000  
Section de plafond de gypse à refaire et ragréer avec le plafond de gypse existant adjacent. Peindre selon système #4. Voir détail 41, page A-402. Installer une moulure de contrôle en "V" au périmètre.
- (N-FRI) ±0 000  
Plafond fini du nouveau congélateur et ou Frigo. Voir service alimentaire
- SA ±0 000  
Structure apparente
- Indique Luminaires dans les congélateurs et réfrigérateurs. Voir électricité et Service Alimentaire.

**NOTES PARTICULIÈRES DE CONSTRUCTION PLAFOND**

- 30 Appareil d'éclairage existant à réinstaller. Voir électricité.
- 31 Nouvel équipement de réfrigération suspendu au plafond. Voir service alimentaire.
- 32 Rail d'éclairage existant à réinstaller. Voir électricité
- 33 Dans la pièce, remettre en place les tules acoustiques et les appareils d'éclairages une fois les travaux complétés.
- 34 Projection approximative des unités au toit.
- 35 Nouvelles tules de plafond en pente tel que l'existante.
- 36 3 nouvelles tiges d'ancrages soudées au HSS. Voir détail 43, page A-404
- 37 Nouveau HSS 100mm x 100mm x ±650mm de long, soudé au HSS existant. Voir coupe 43, page A-404
- 38 Peindre avec le système #3 tous le système de rail, incluant HSS, rail, aiguilleur et support en "L". S'assurer que les aiguilleurs soit bien fonctionnel à la suite de l'application. Voir les coupes page A-404 pour information complémentaire
- 39 Trappe d'accès existante au plafond à conserver.
- 40 Ventilateur-convecteur existant à remettre en place. Voir mécanique



PLAN SECTEUR - 02 - PLAFOND PROPOSÉ 1:75



PLAN SECTEUR - 01 - PLAFOND PROPOSÉ 1:75

DROIT D'AUTEUR: L'architecte décline un droit d'auteur sur le projet tel que conçu et les dessins préparés par lui ou pour son compte. Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions élaborées par ses collaborateurs, sont la propriété de l'architecte. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Il est de même pour tout autre droit de propriété intellectuelle. Les droits de propriété intellectuelle sont réservés à l'architecte. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.

**architecture + design**  
www.fcsdad.ca  
info@fcsdad.ca  
819.776.3143  
15, Connaught  
Gatineau, Québec  
J8Y 4C8

Mécanique/Électrique/Structure/Service alimentaire

**wsp**

480, Bd de la Cité suite 200., Gatineau, (Qc) J8T 8R3

**NORD**

Nom du client  
**Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées Québec**

580, rue Maclaren Est, Gatineau (Qc), J8L 3R8

Titre du projet  
**CFP Innovation Outaouais Réfection des chambres froides**

584, rue Maclaren Est, Gatineau (Qc), J8L 2W2

Scalou

**Ordre des architectes**  
A 3887  
GUY SALLU  
Québec

**Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction.**

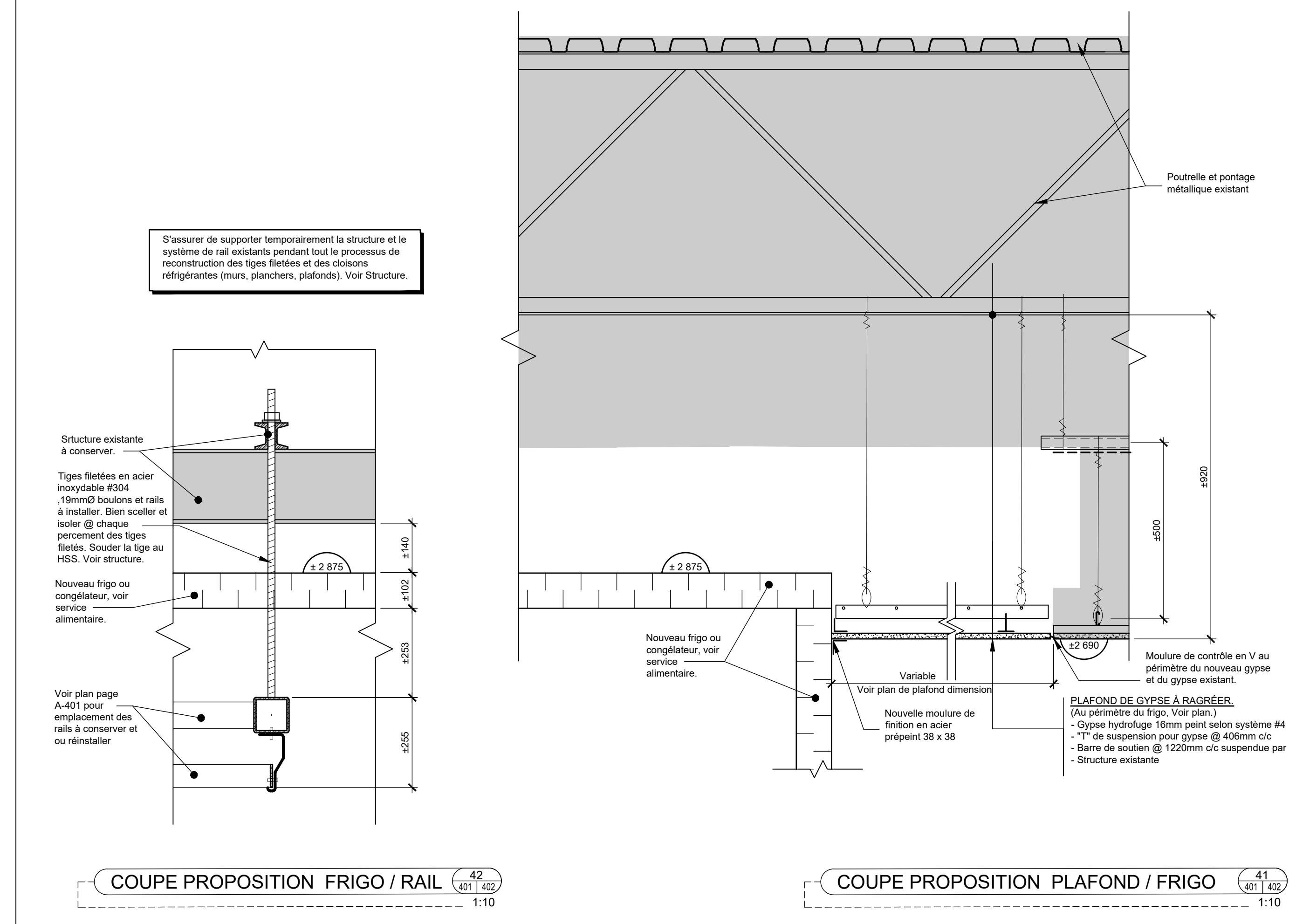
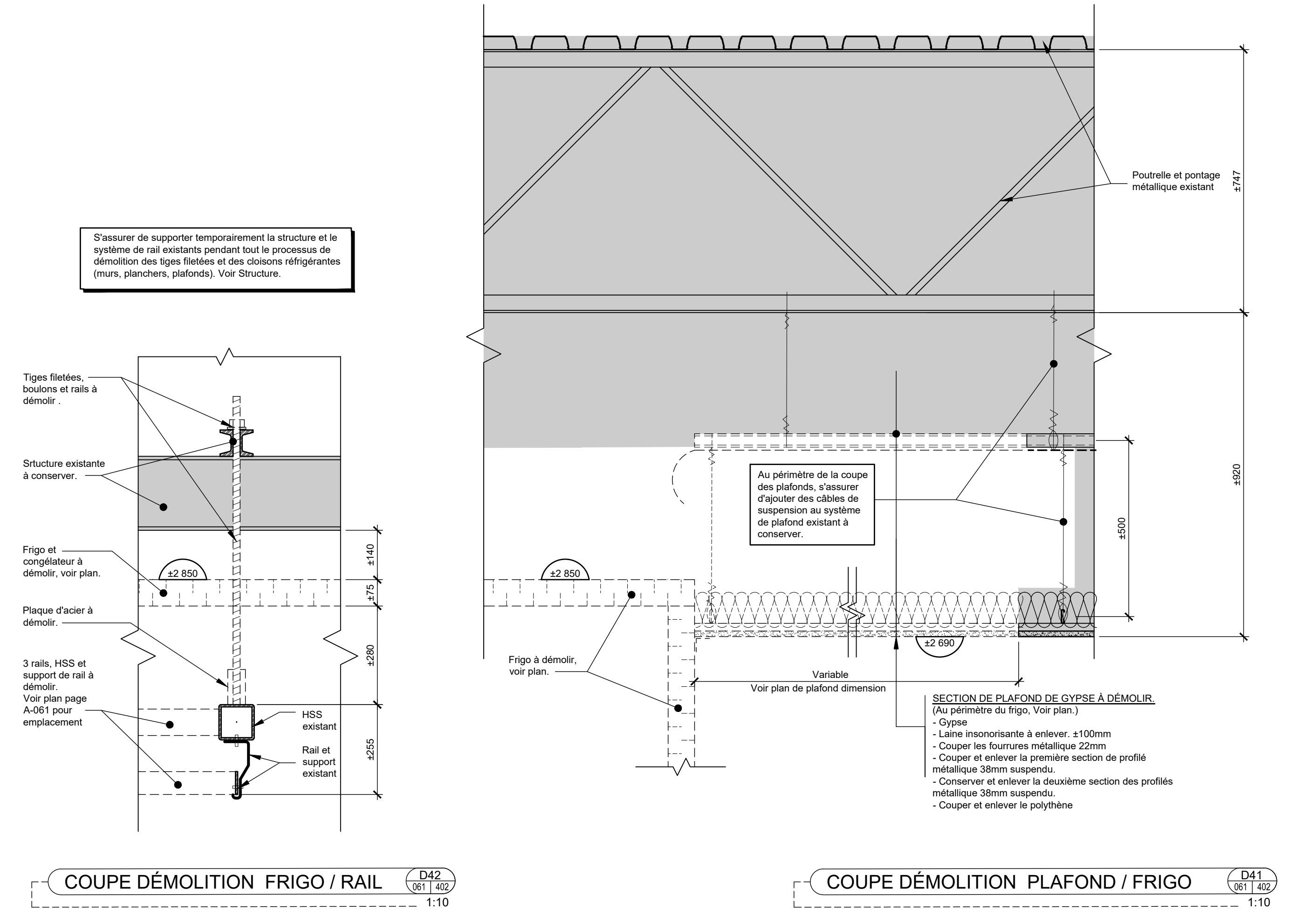
Emission:

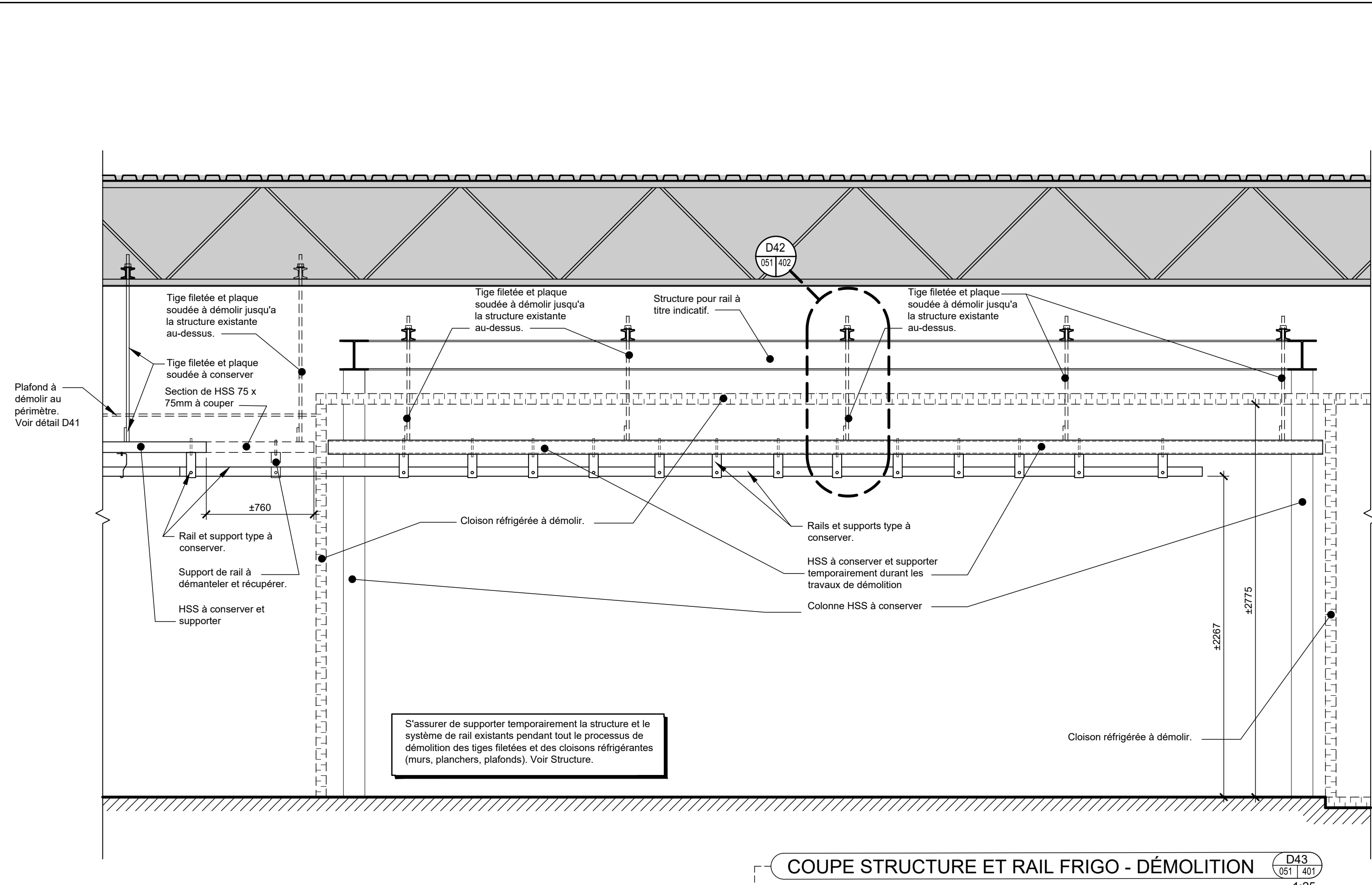
#06 2025-03-31 Soumission  
#05 2025-03-26 Coordination 100%  
#04 2025-01-22 Coordination  
#03 2024-12-19 Concept / démarrage  
#02 2024-12-16 Commentaire  
#01 2024-11-29 Relevé

Planche / référence:  
**Plafonds proposés**

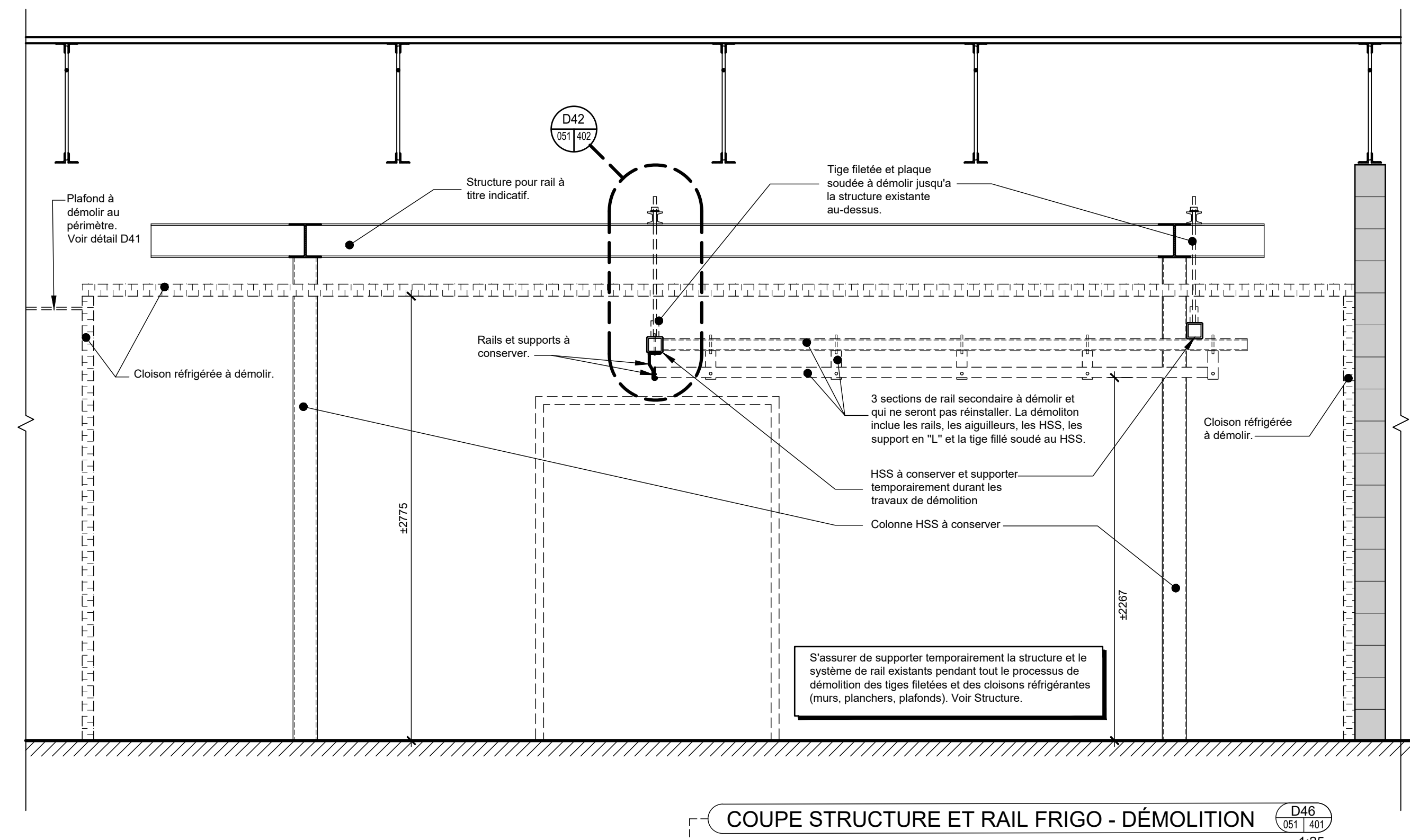
N° du projet client: MMB-24-040-UC-1  
N° du projet PCS: 23-061  
Date: 2024-12-18  
Échelle: 1:75  
Dessiné: S.L.  
Vérifié: G.S.  
Approuvé: G.S.  
Fichier info: A400\_23-061.dwg

**A - 401**  
Architecture

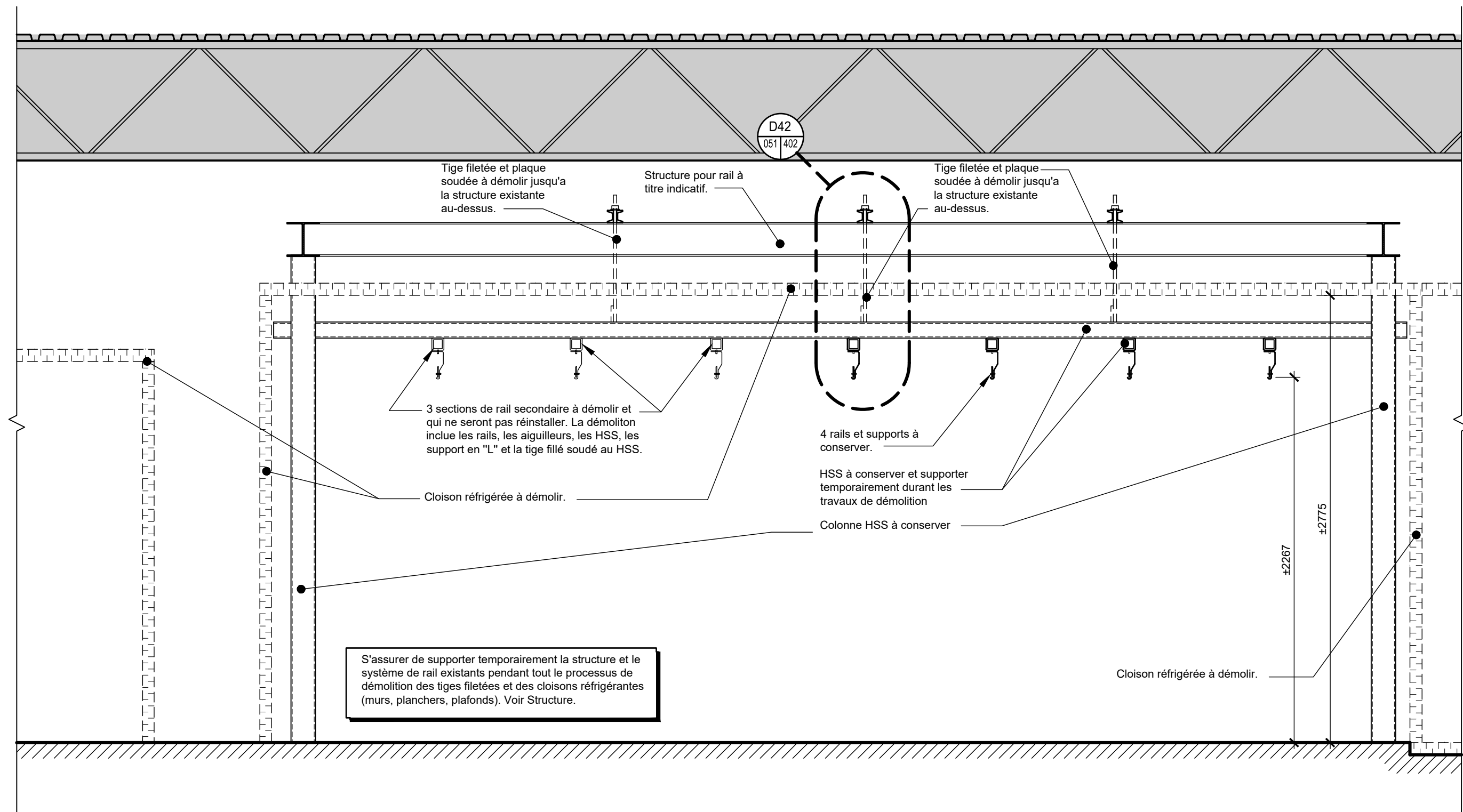




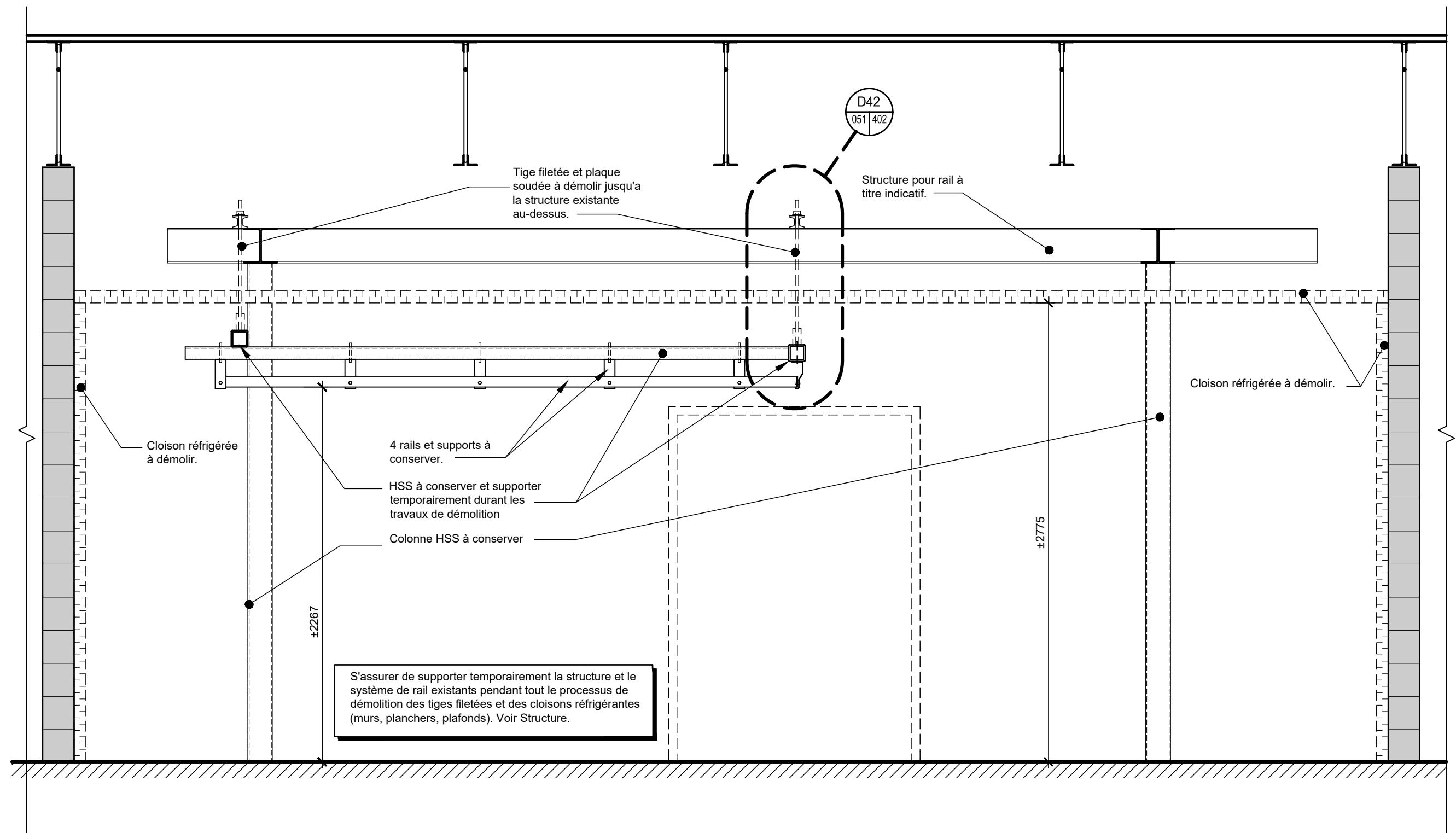
COUPE STRUCTURE ET RAIL FRIGO - DÉMOLITION D43 051 401 1:25



COUPE STRUCTURE ET RAIL FRIGO - DÉMOLITION D46 051 401 1:25



COUPE STRUCTURE ET RAIL FRIGO - DÉMOLITION D44 051 401 1:25

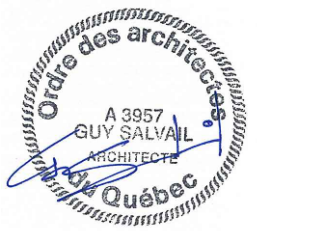
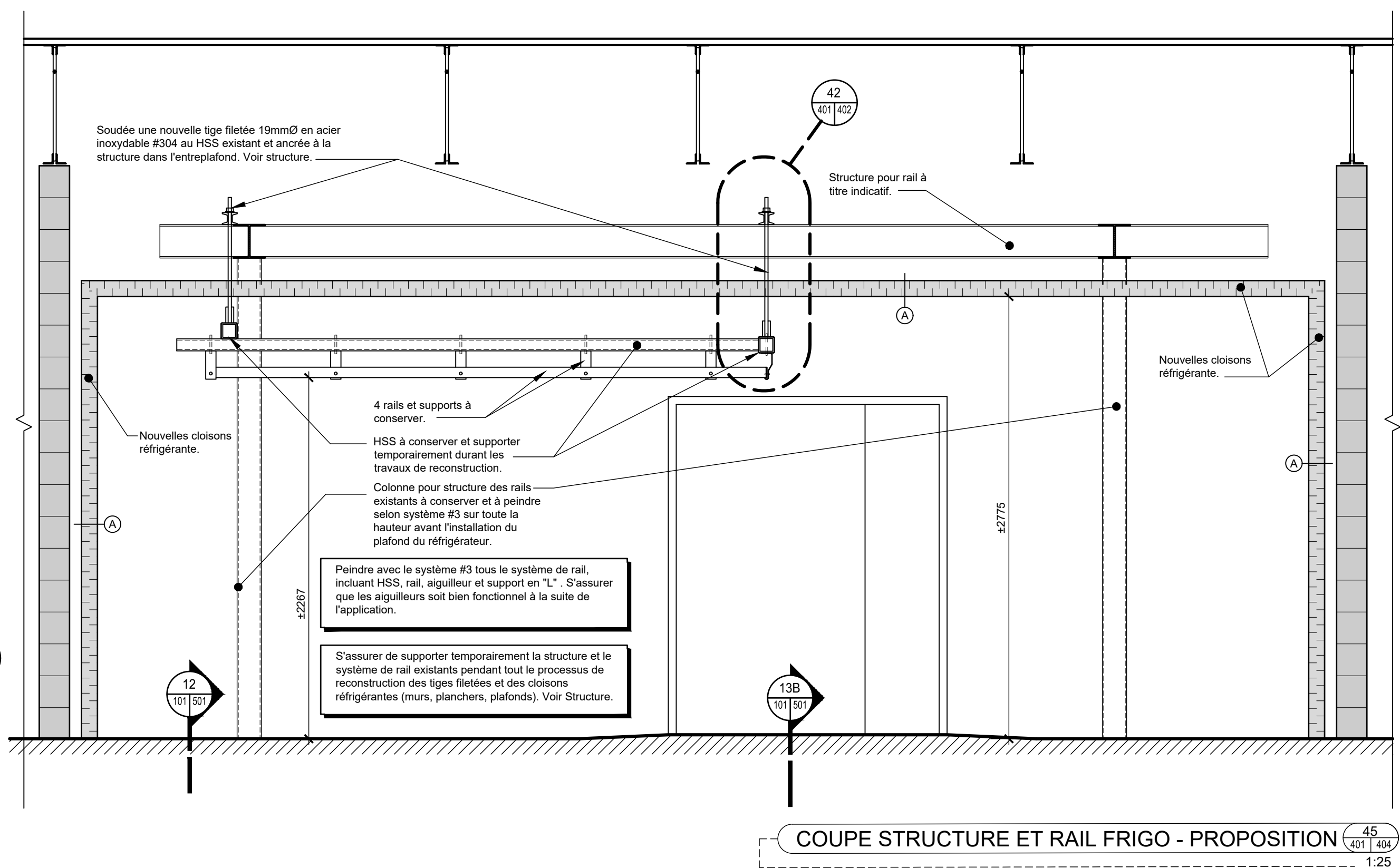
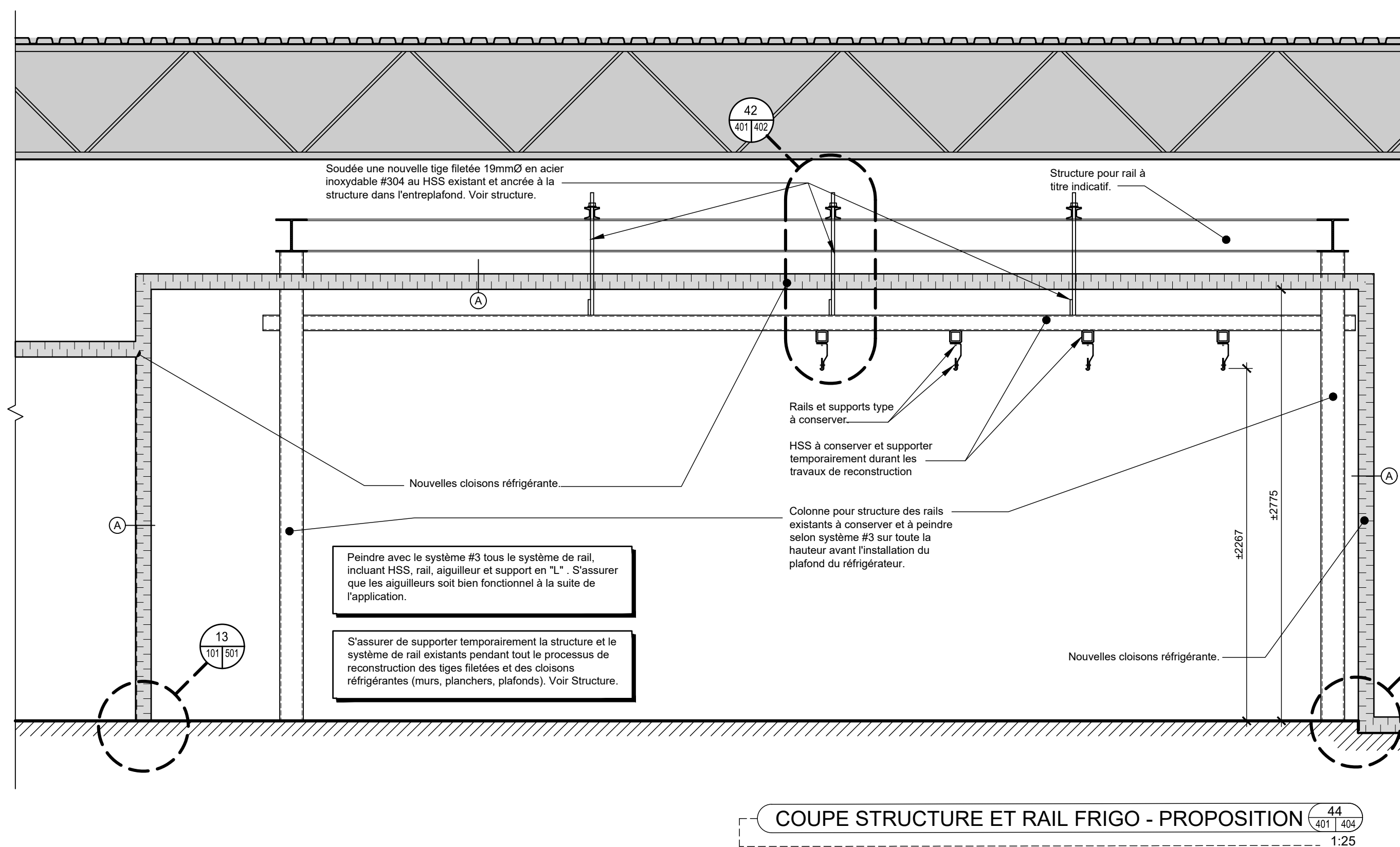
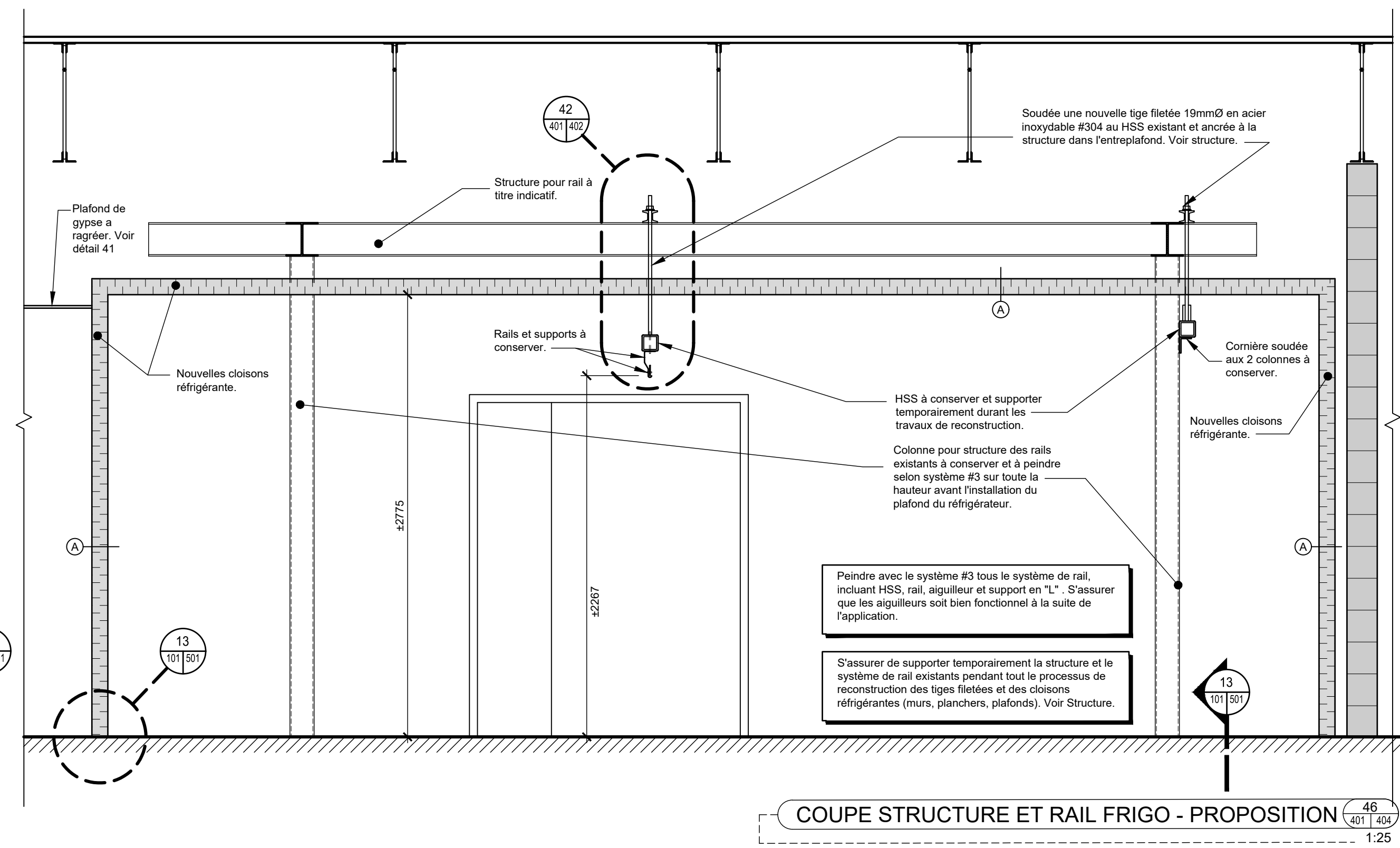
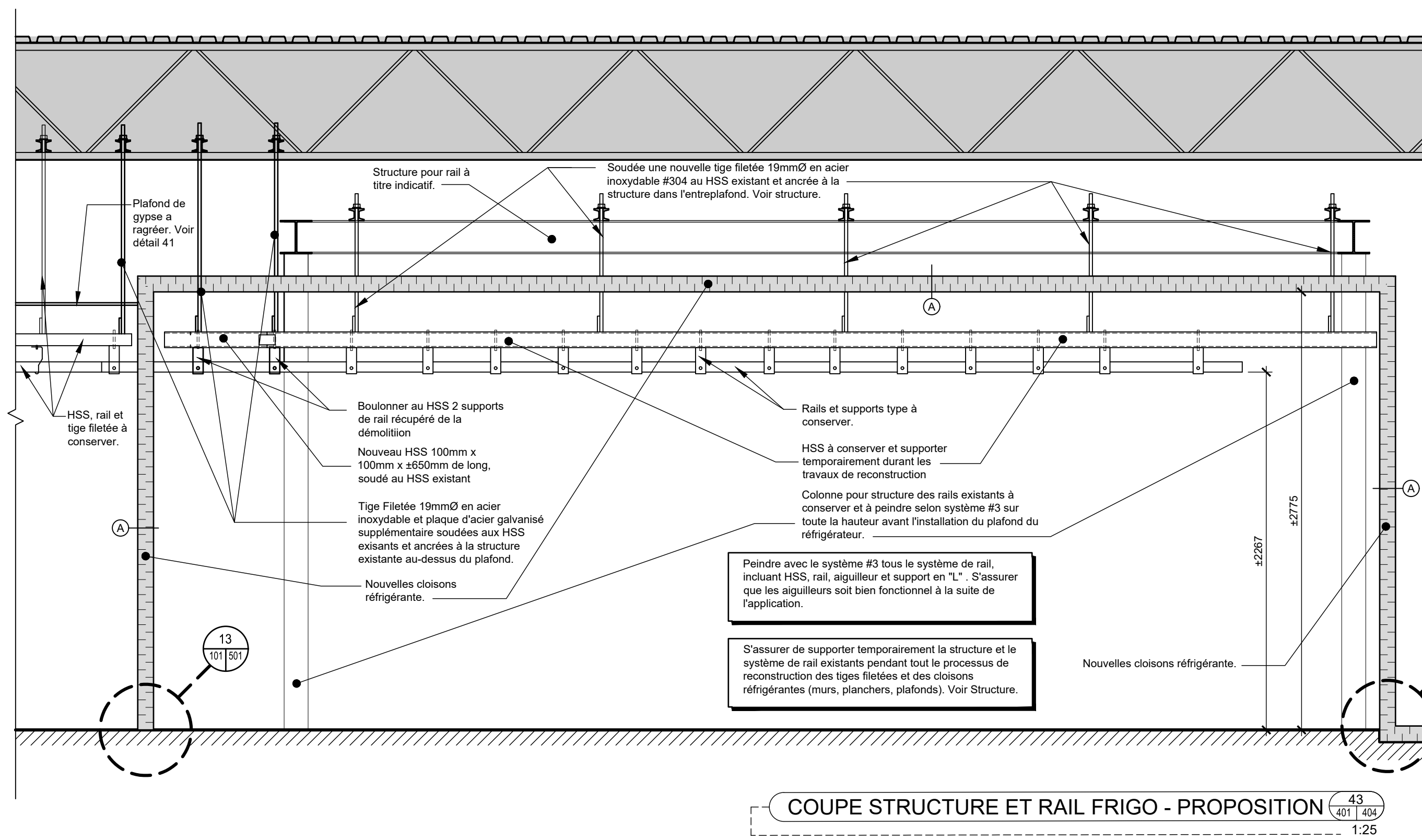


COUPE STRUCTURE ET RAIL FRIGO - DÉMOLITION D45 051 401 1:25

Emission:


#06/2025-03-31	Soumission
#05/2025-03-26	Coordination 100%
#04/2025-01-22	Coordination
#03/2024-12-19	Concept / démarrage
#02/2024-12-16	Commentaire
#01/2024-11-29	Relevé

**Coupe structure et rail Frigo pièce D-124 Démolition**



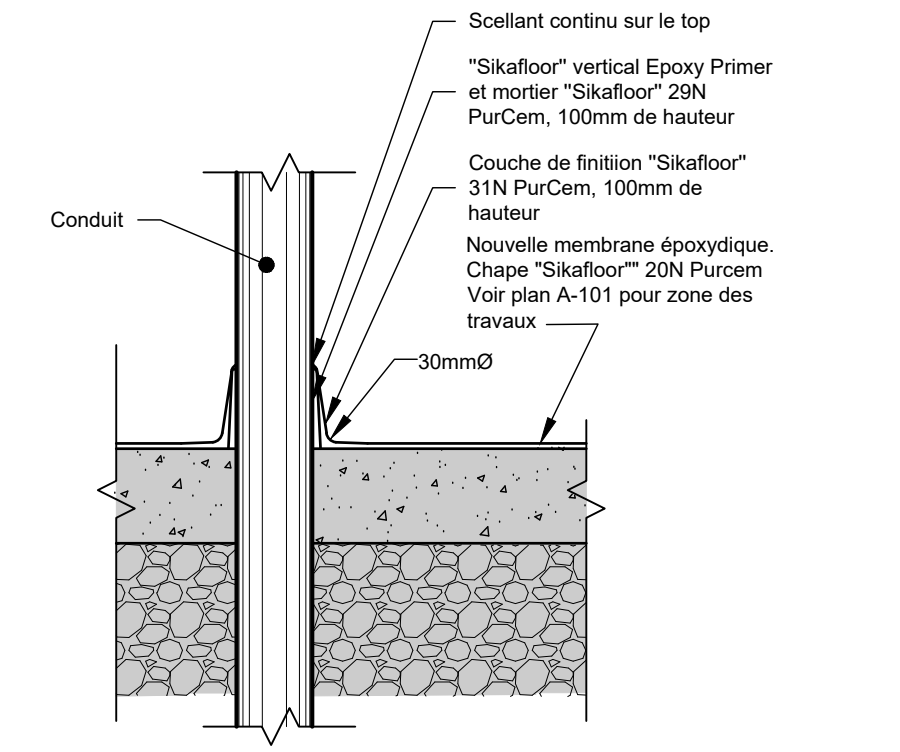
Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction.

Emission:

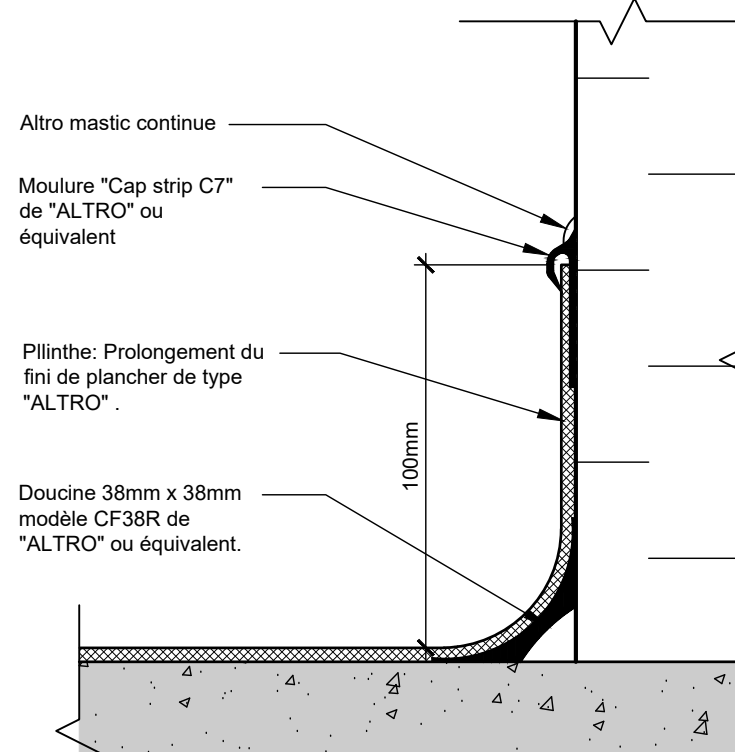

#06 2025-03-31	Soumission
#05 2025-03-26	Coordination 100%
#04 2025-01-22	Coordination
#03 2024-12-19	Concept / démarrage
#02 2024-12-16	Commentaire
#01 2024-11-29	Relevé

**Coupe structure et rail Frigo pièce D-124 Proposition**

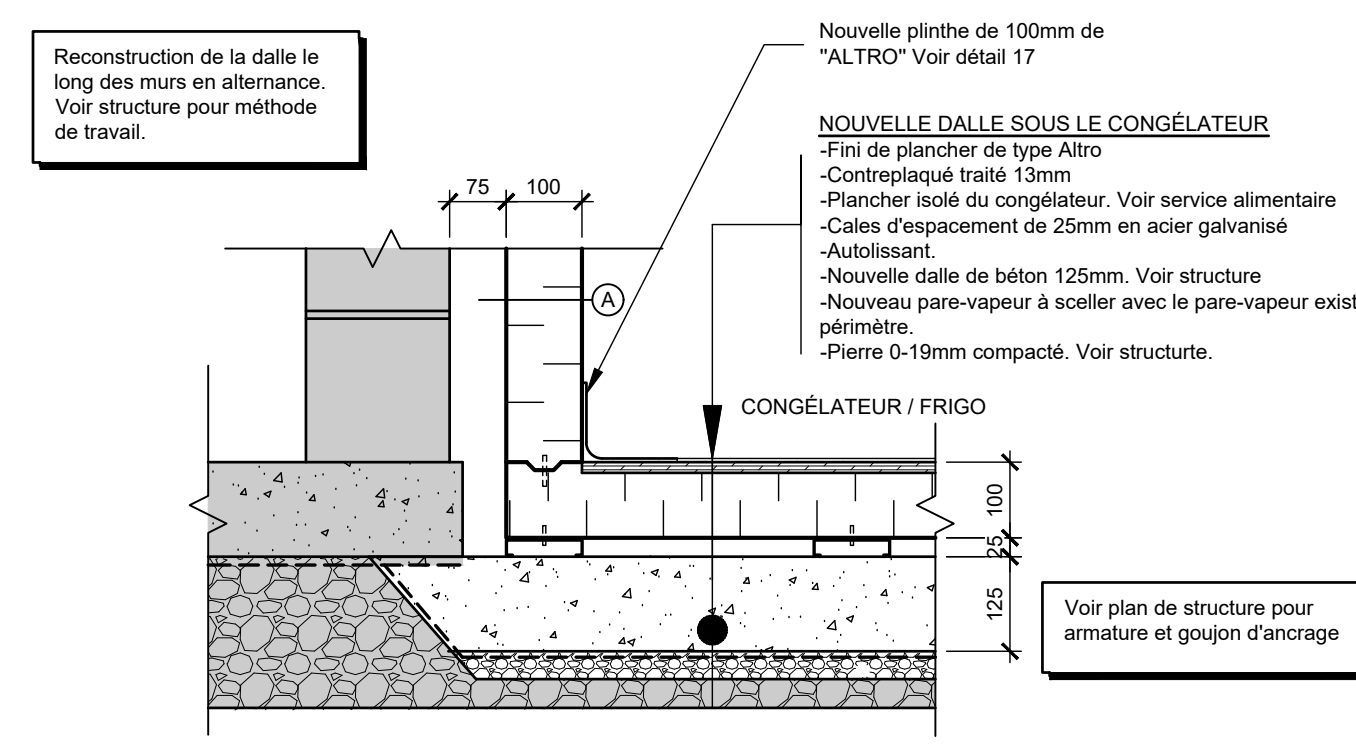




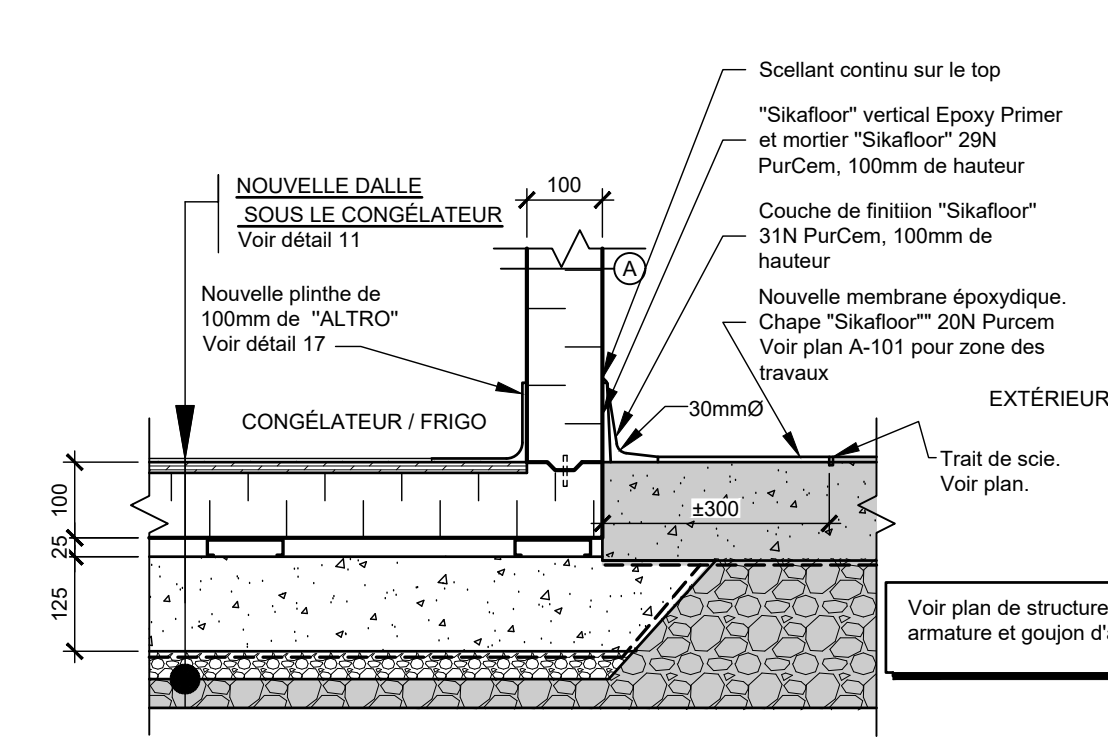
**DRAIN OUVERT OU CONDUIT TYPE AU PLANCHER** 19 / 101 | 501 | 1:10



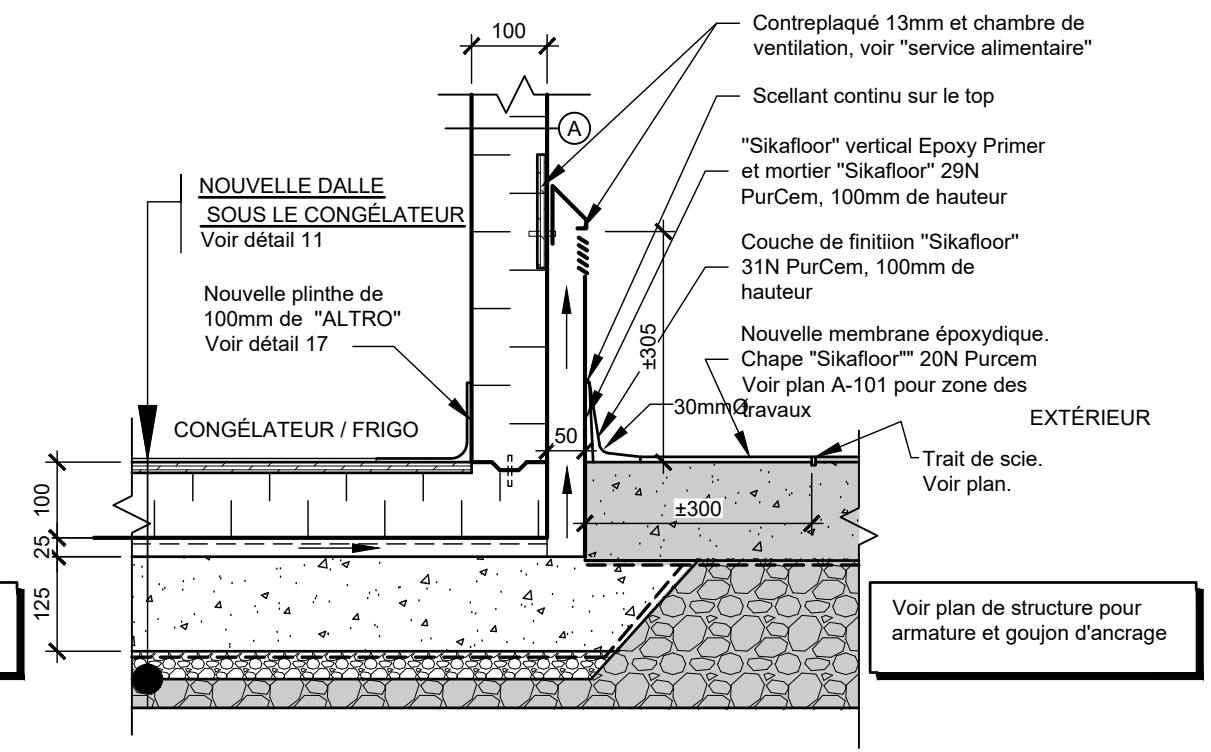
**PLINTHE ALTRO TYPE** 17 / 501 | 501 | 1:2



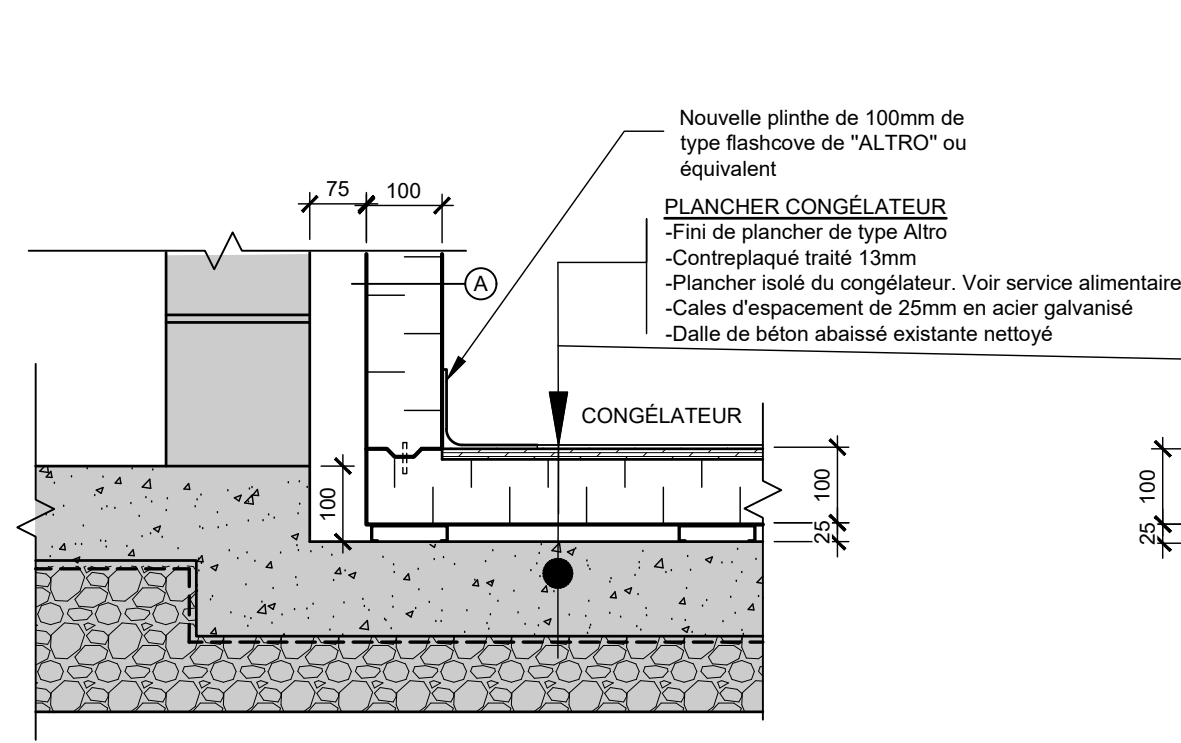
**COUPE - ABAISSEMENT DE DALLE - CONGÉLATEUR** 14 / 101 | 501 | 1:10



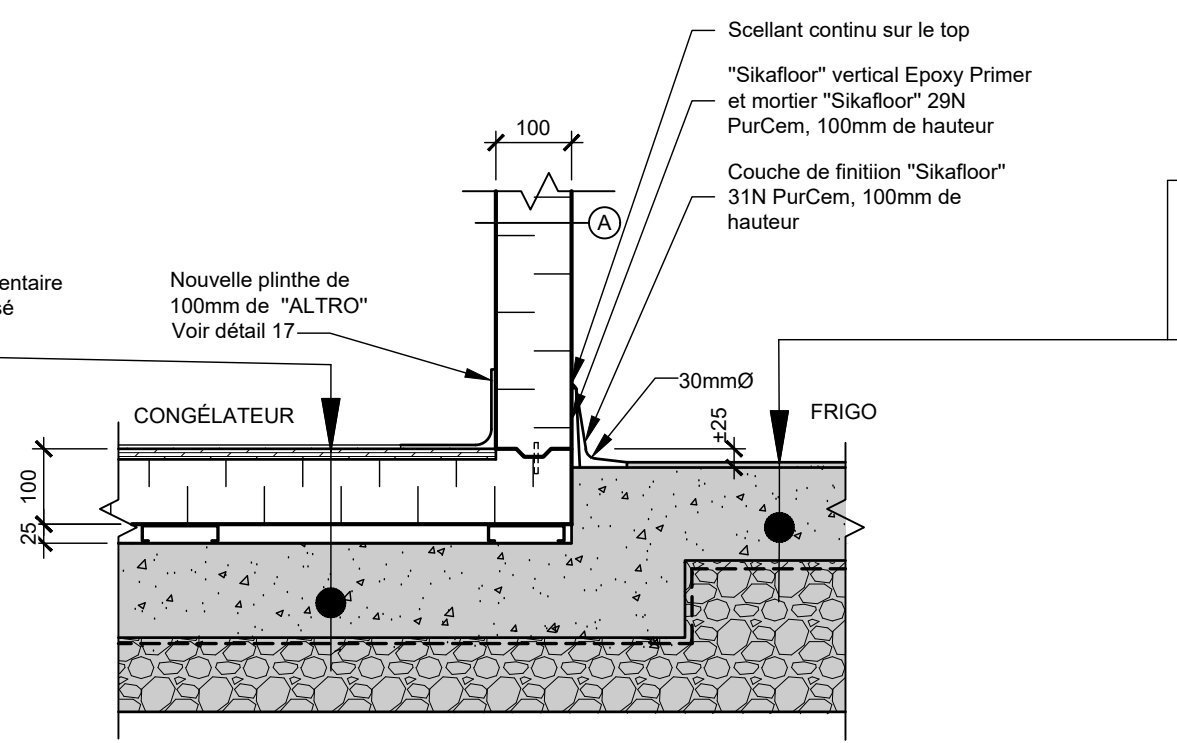
**COUPE - ABAISSEMENT DE DALLE - CONGÉLATEUR** 15 / 101 | 501 | 1:10



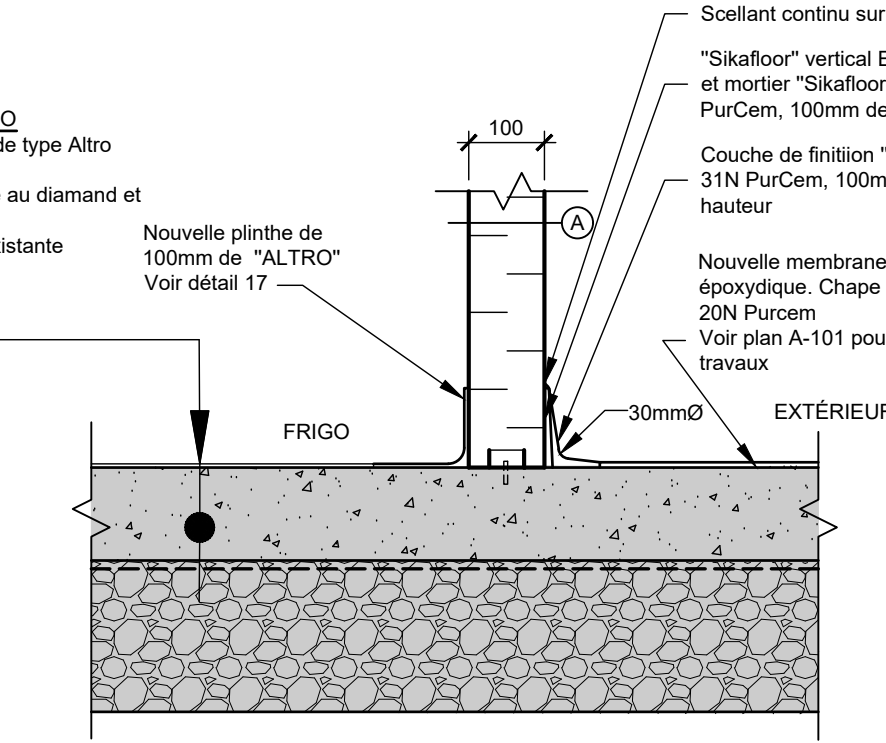
**COUPE - ABAISSEMENT DE DALLE - CONGÉLATEUR** 16 / 101 | 501 | 1:10



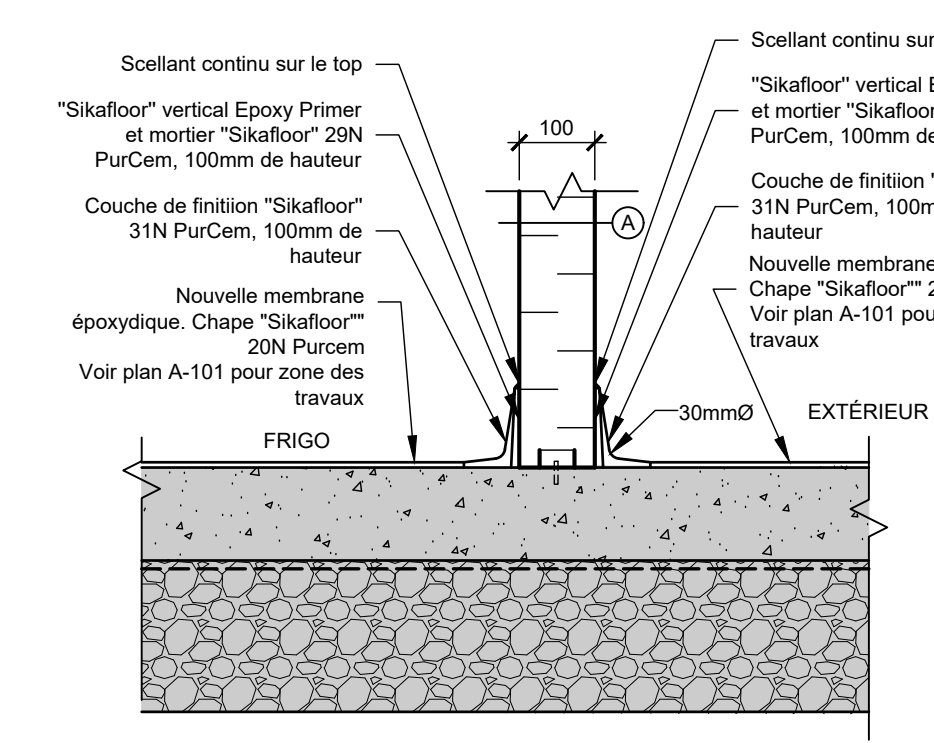
**COUPE - ABAISSEMENT DE DALLE EXISTANT - CONGÉLATEUR** 11 / 101 | 501 | 1:10



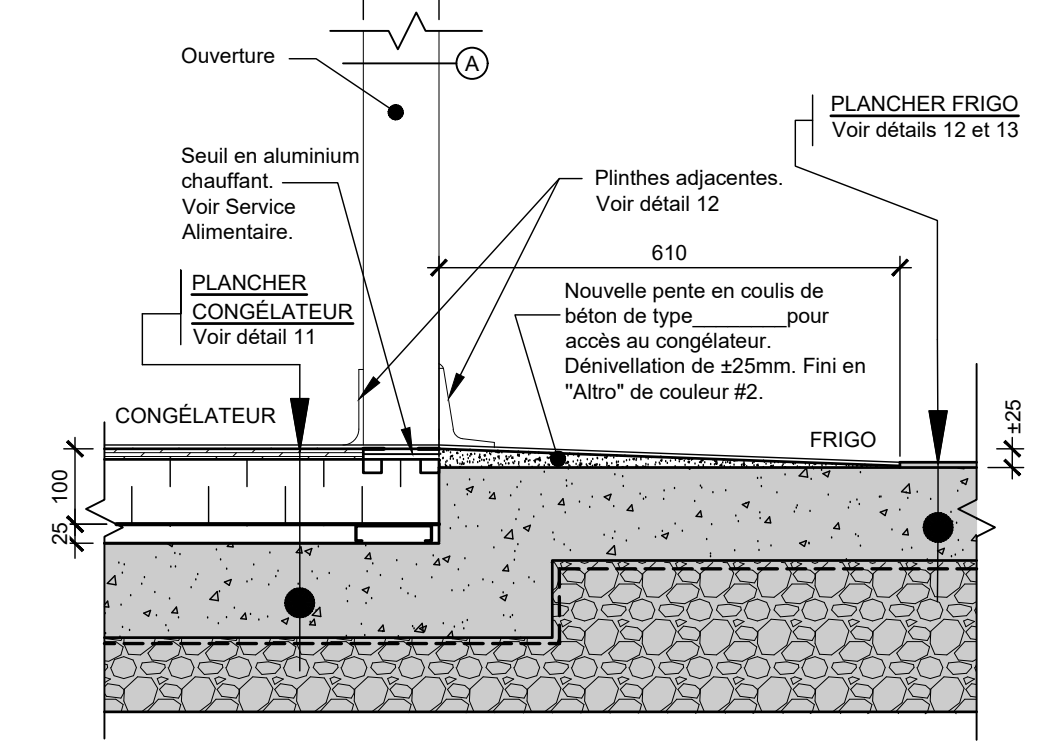
**COUPE - ABAISSEMENT DE DALLE EXISTANT - CONGÉLATEUR** 12 / 101 | 501 | 1:10



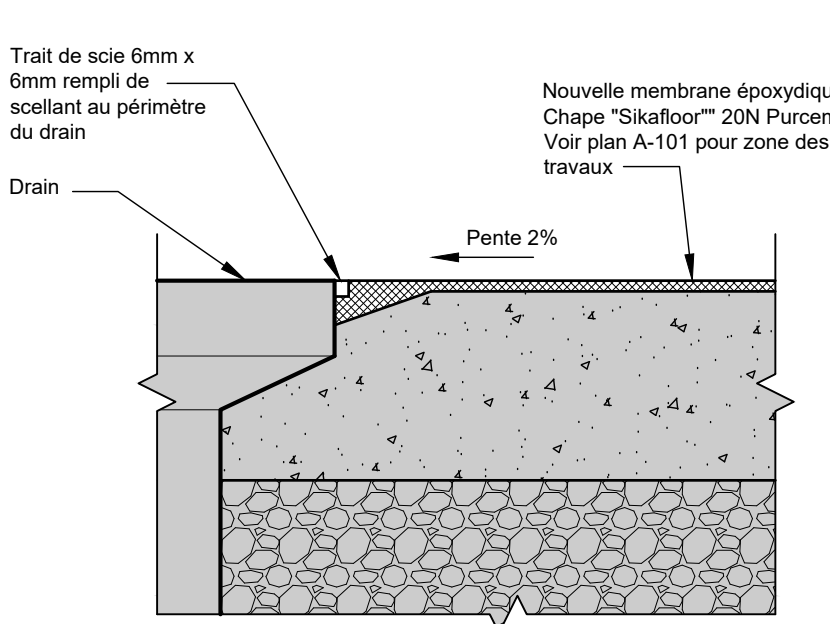
**COUPE - DALLE EXISTANTE** 13 / 101 | 501 | 1:10



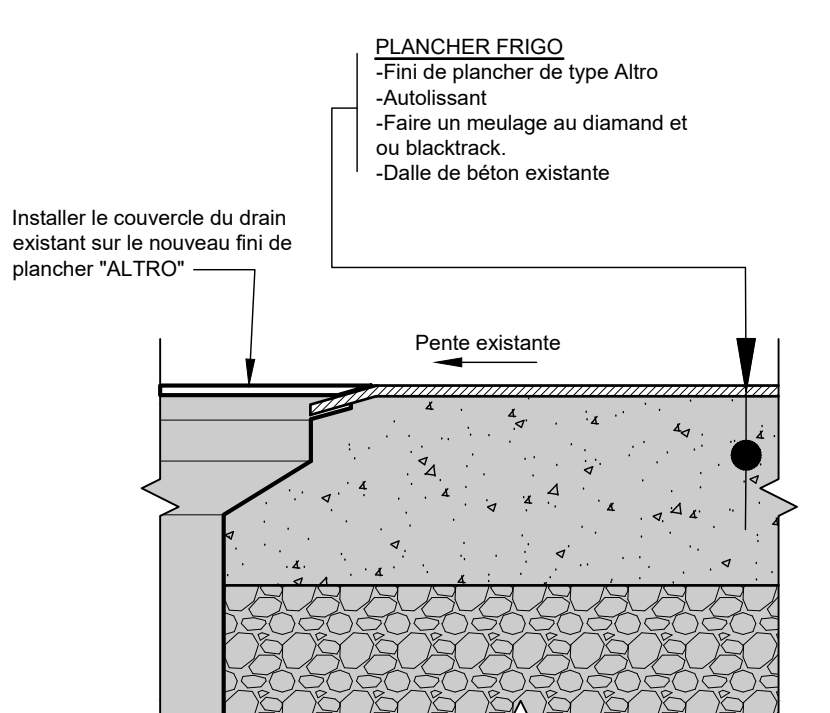
**COUPE - DALLE EXISTANTE** 13A / 101 | 501 | 1:10



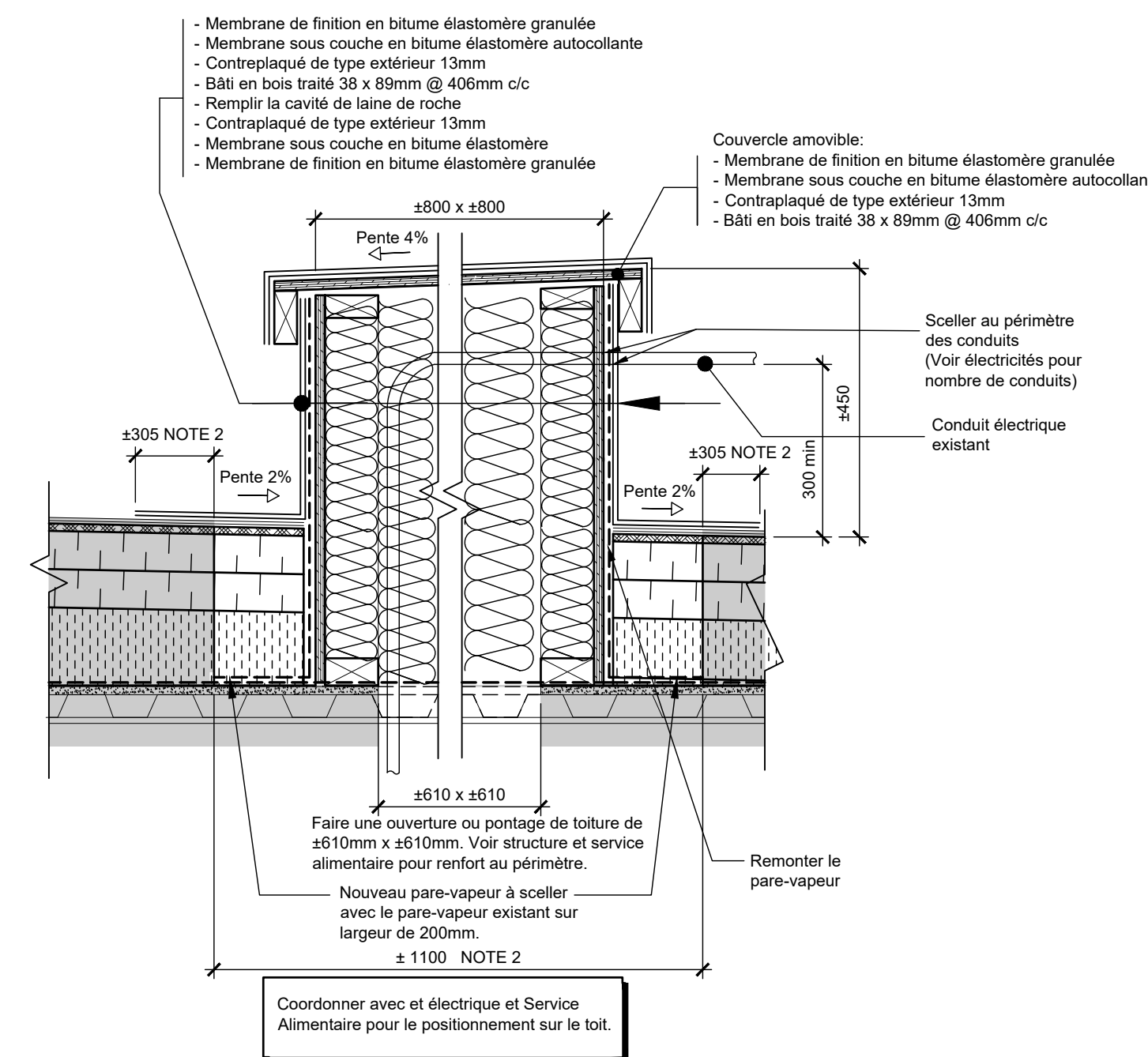
**RAMPE CONGÉLATEUR** 13B / 101 | 501 | 1:10



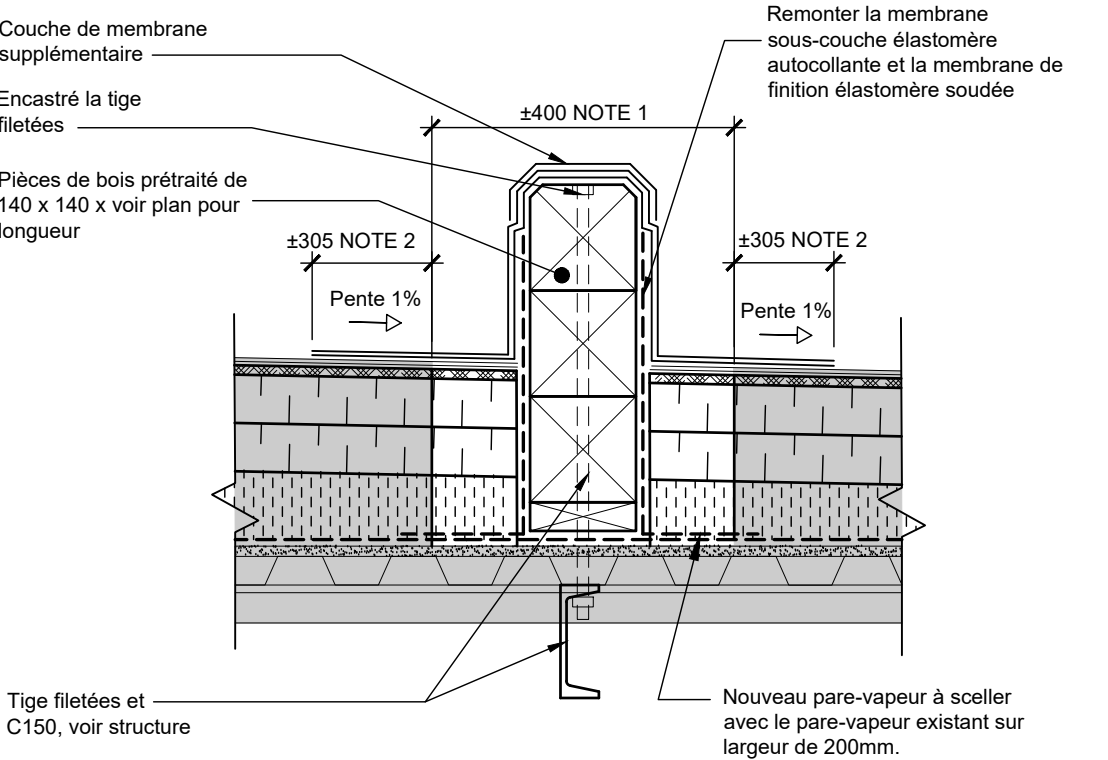
**DRAIN AVEC EPOXY** 19 / 101 | 501 | 1:5



**DRAIN AVEC 'ALTRO'** 20 / 101 | 501 | 1:5



**BOITIER POUR CONDUITS** 102 / 101 | 501 | 1:10



**SUPPORT D'UNITÉ** 101 / 101 | 501 | 1:10

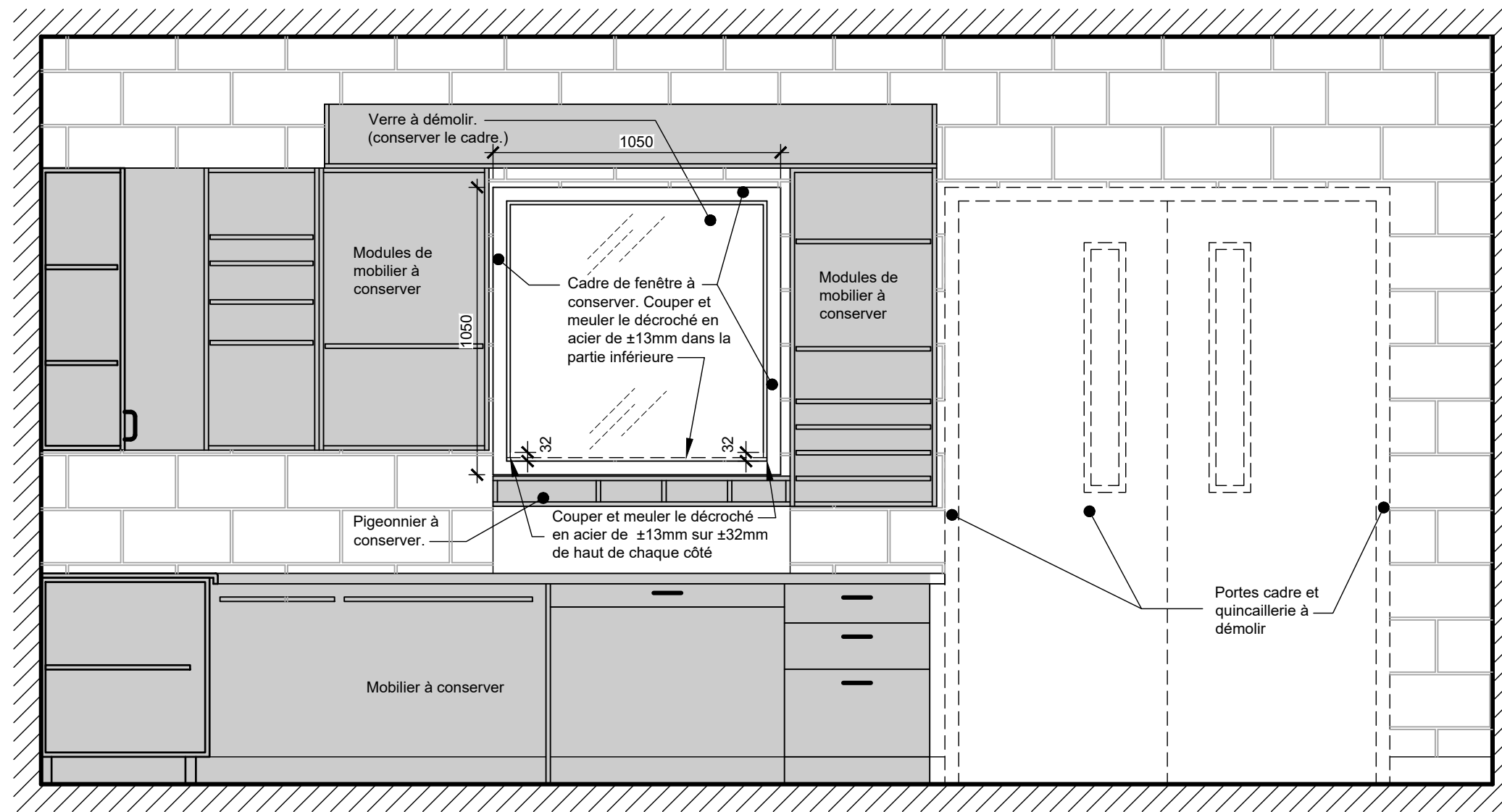
NOTE 1  
- Démolir une section de toiture sur ±400mm afin d'effectuer les travaux de service alimentaire et de structure. Une fois les travaux terminés, bâtir un nouveau système de toiture au périmètre des murets de l'unité avec les mêmes type de matériaux que la toiture existante adjacente.  
- Membrane de finition en bitume élastomère granulée  
- Membrane sous couche en bitume élastomère laminé en usine sur un panneau support asphaltique 7mm  
- Isolant polyisocyanurate 128mm minimum en 2 épaisseurs (64mm et 64mm)  
- Isolant de pente 1%.  
- Nouveau pare-vapeur à sceller avec le pare-vapeur existant  
- Gypse extérieur 12,7mm et pare-vapeur existant à concevoir et à ragréer.  
- Pontage métallique existant

NOTE 2  
- Dégranuler et préparer la membrane de finition existante sur 305mm minimum au périmètre afin d'appliquer un apprêt sur la pente dégranulée et de souder la nouvelle membrane de finition élastomère sur le nouvel apprêt. (De même couleur que les membranes existantes.)

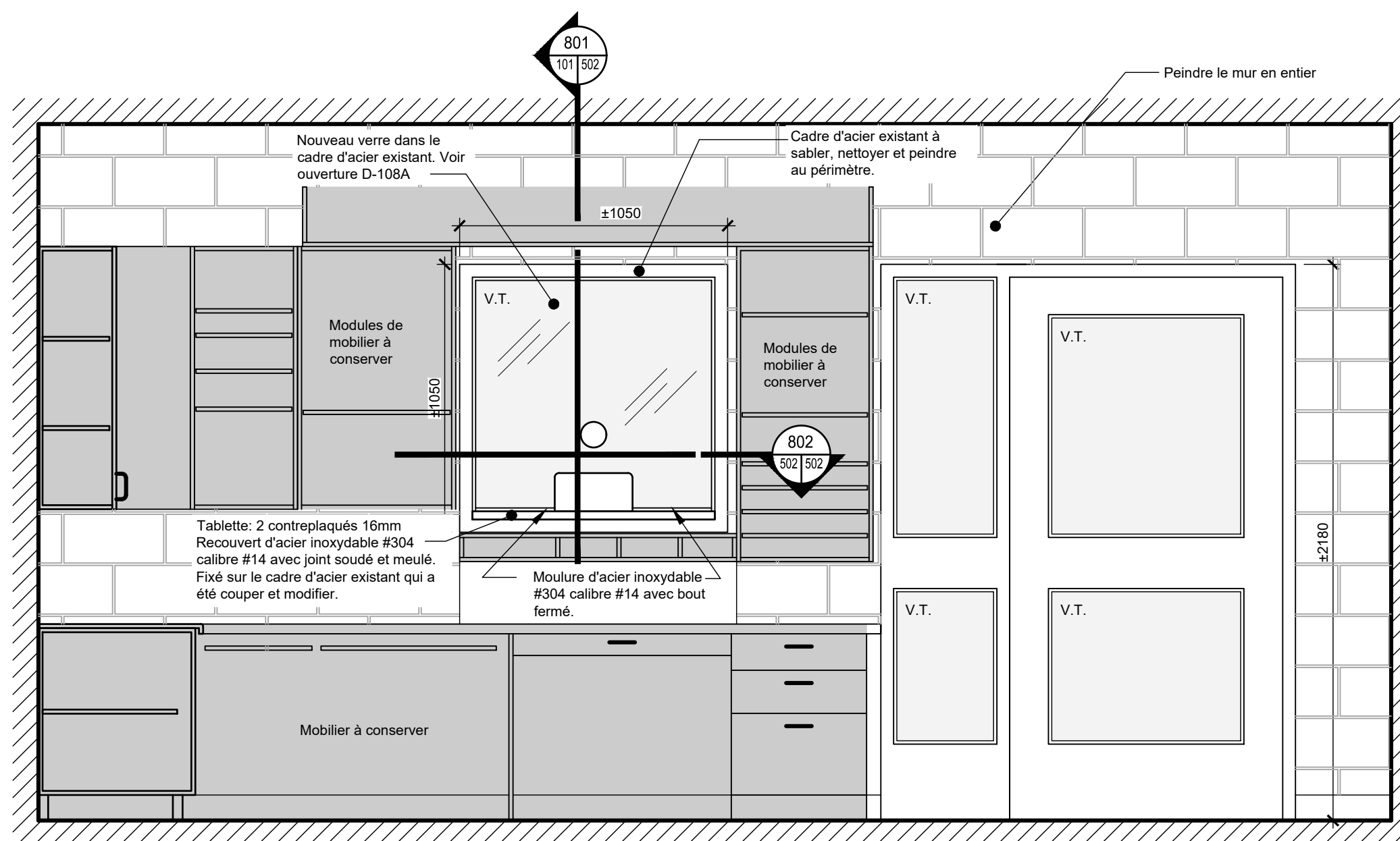
**Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction.**

Emission:

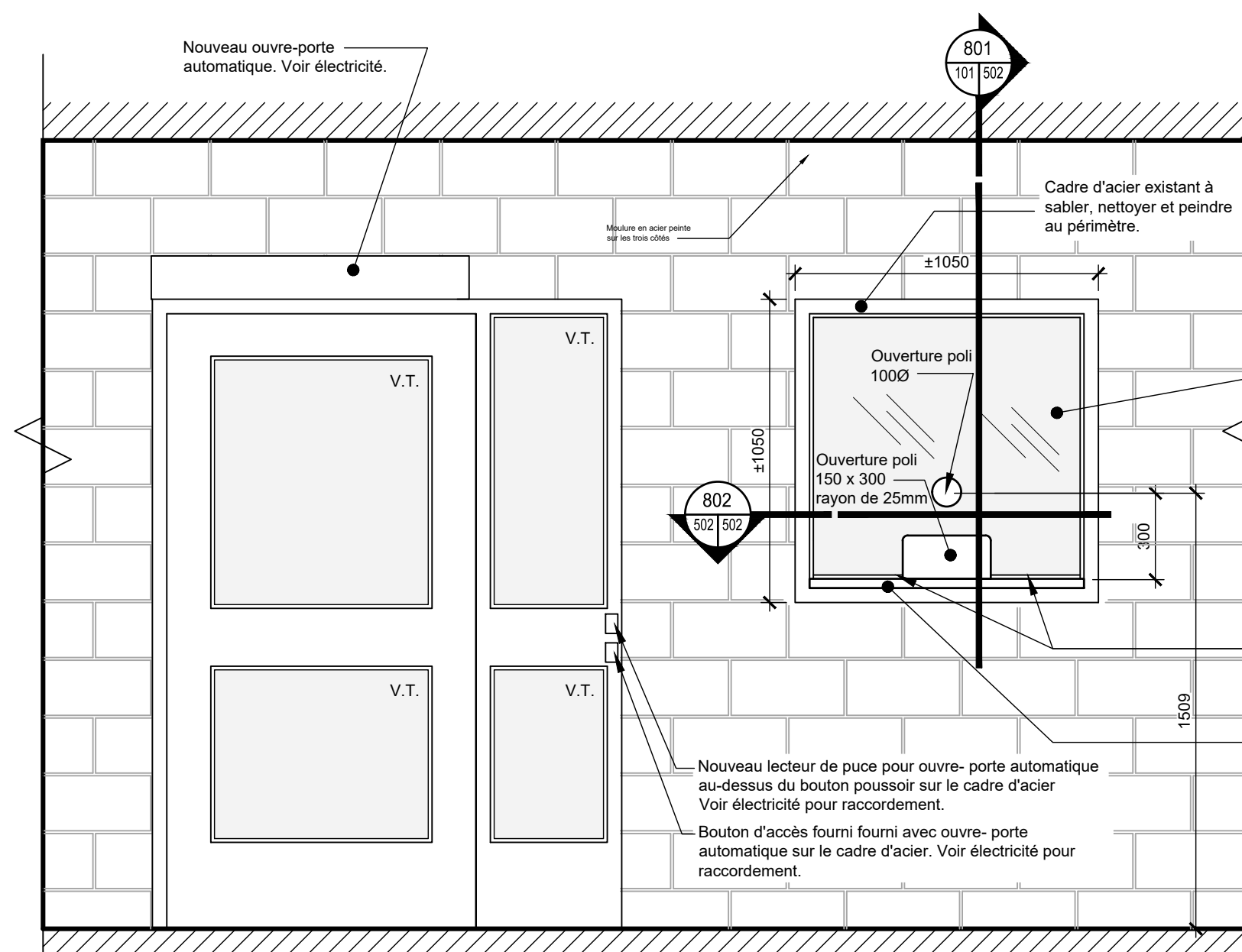
N°	Date	Description



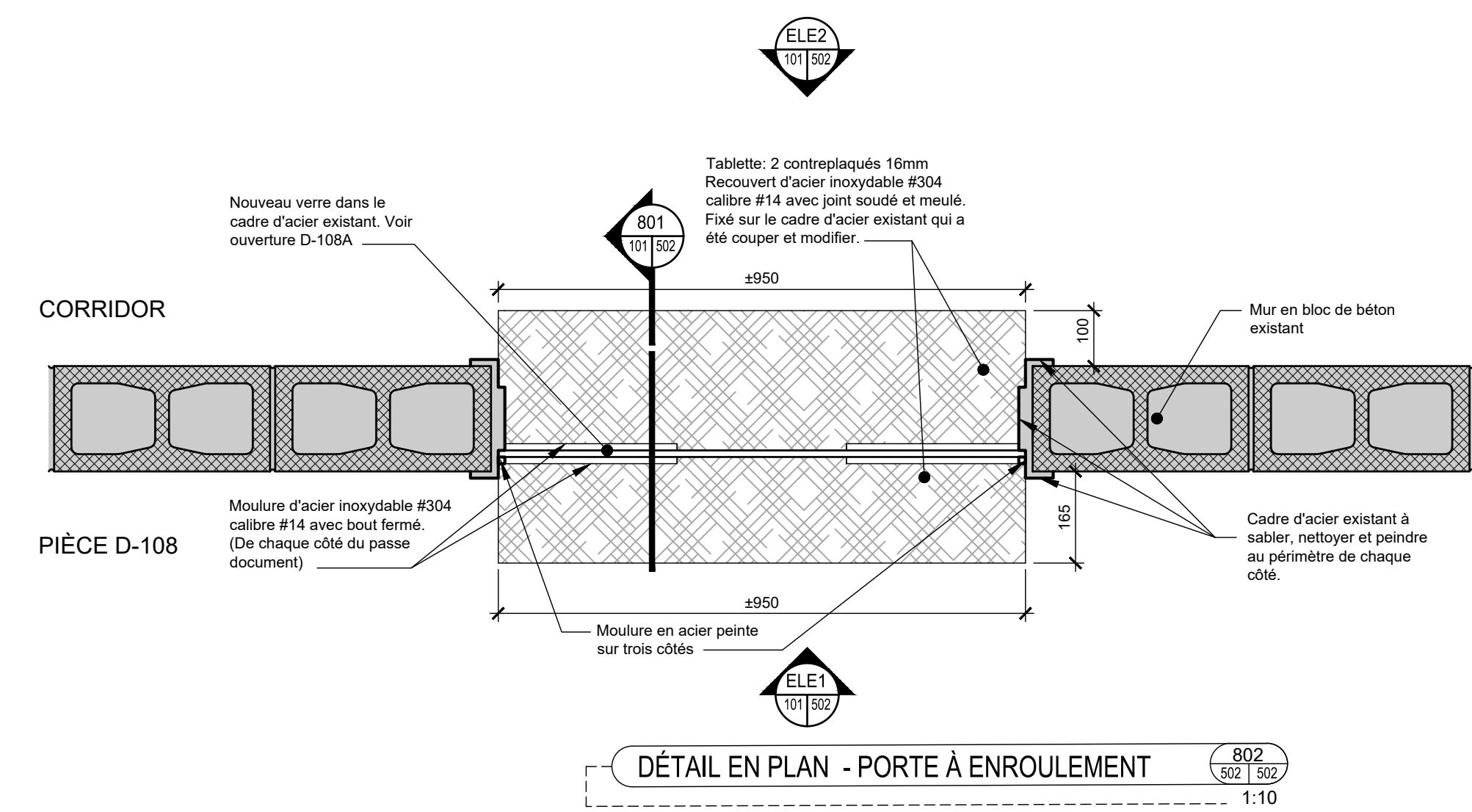
ÉLÉVATION - MOBILIER, PORTES, CADRE - DÉMOLITION DEL 1 101/502 1:20



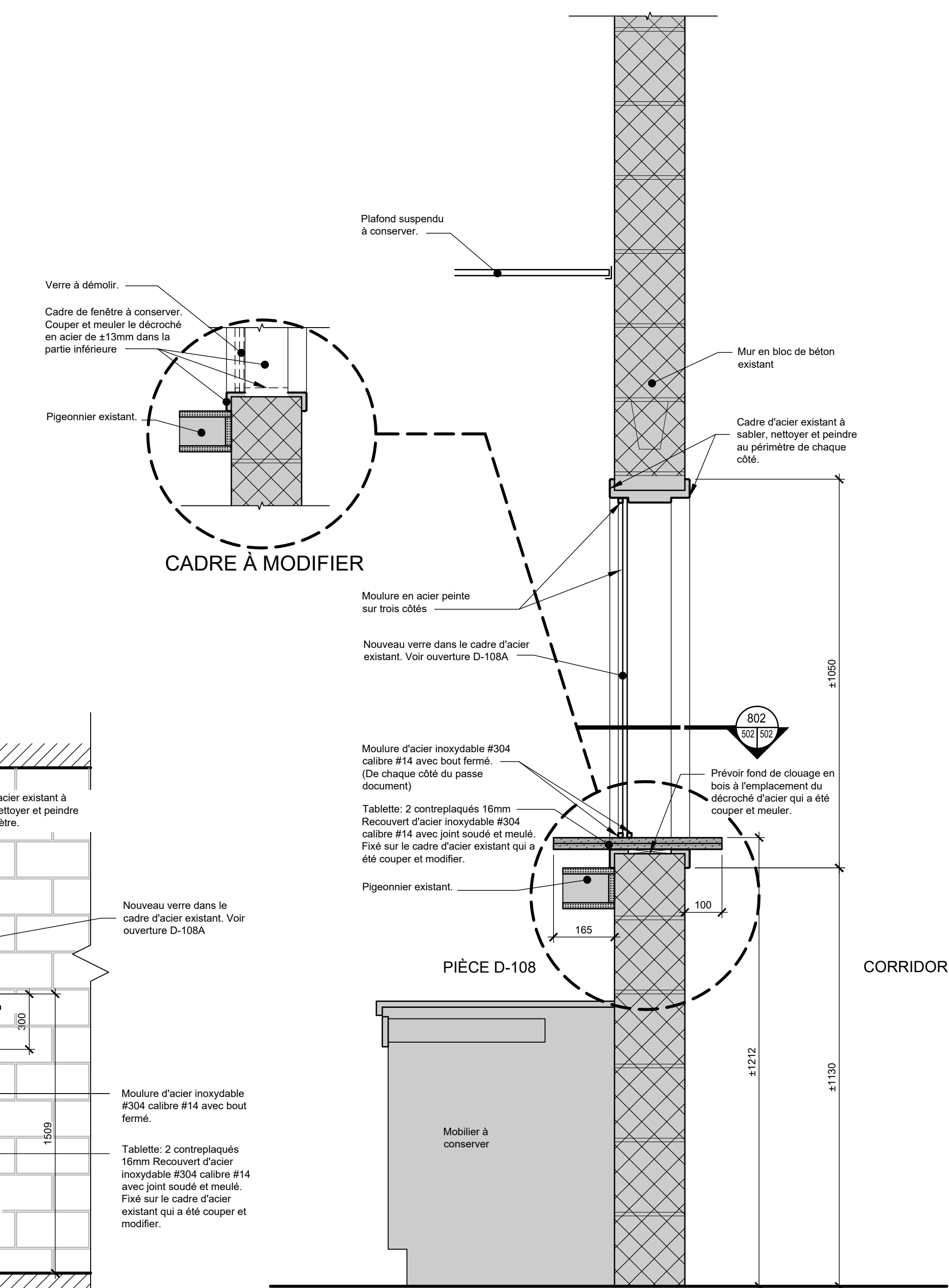
ÉLÉVATION - MOBILIER, PORTES, CADRE - PROPOSÉ ELE1 101/502 1:20



ÉLÉVATION - MOBILIER, PORTES, CADRE - PROPOSÉ ELE2 101/502 1:20



DÉTAIL EN PLAN - PORTE À ENROULEMENT 802 101/502 1:10



COUPE - PORTE À ENROULEMENT 801 101/502 1:10

DROIT D'AUTEUR: L'architecte décline un droit d'auteur sur le projet tel que conçu et sur les dessins préparés par lui ou pour son compte. Les plans, croquis, dessins et autres représentations graphiques, y compris les conceptions élaborées par ses collaborateurs, sont la propriété de l'architecte et ne peuvent être reproduits ou utilisés sans son autorisation écrite. Il est de même pour tout projet, service ou produit qui en découle, à moins d'une entente formelle au contraire. Il est de même pour les dessins, représentations graphiques et autres documents préparés par l'architecte pour se conformer aux exigences des autorités ou pour toute autre fin ayant rapport au projet ne peut être considérée comme une violation des droits de l'architecte.

architecture + design  
 FCS  
 15, Connaught  
 Gatineau, Québec  
 819.776.3143  
 info@fcsdad.ca  
 www.fcsdad.ca

**wsp**  
 480, Bd de la Cité suite 200, Gatineau, (Qc) J8T 8R3

Nom du client  
**Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées Québec**  
 580, rue Maclaren Est, Gatineau (Qc), J8L 3R8  
 Titre du projet  
**CFP Innovation Outaouais Réfection des chambres froides**  
 584, rue Maclaren Est, Gatineau (Qc), J8L 2W2  
 Scène

Ce document ne doit pas être utilisé à des fins de construction.

Emission:  
 #06/2025-03-31 Soumission  
 #05/2025-03-26 Coordination 100%  
 #04/2025-01-22 Coordination  
 #03/2024-12-19 Concept / démarrage  
 #02/2024-12-16 Commentaire  
 #01/2024-11-29 Relevé

Élévations, coupes et détails porte à enroulement

N° du projet client: MMB-24-040-UC-1  
 N° du projet FCS: 23-061  
 Date: 2025-03-11  
 Dessiné: S.L.  
 Vérifié: G.S.  
 Approuvé: G.S.  
 Fichier info: A500\_23-061.dwg

Échelle: 1:10  
**A - 502**  
 Architecture